



## EDITORIAL

Avec nos meilleurs voeux pour la nouvelle année l'équipe des Cahiers est heureuse de vous informer que le ministère des Affaires culturelles du Québec nous a fait l'honneur d'une subvention. Cet encouragement nous permettra de continuer l'oeuvre commencée et d'en améliorer la facture.

Nous rappelons cependant à nos lecteurs qu'une subvention n'est pas suffisante pour qu'une revue se porte bien et les invitons à collaborer avec nous en nous fournissant articles, notes et comptes rendus.

La Société d'histoire de Deux-Montagnes se veut celle de tout le comté de Deux-Montagnes et même des régions avoisinantes. Cependant pour que cette Société qui est la vôtre rayonne dans toute cette vaste région, la participation de ceux qui aiment l'histoire est indispensable. Puisse-t-elle se réaliser dans l'année qui vient, c'est ce que nous souhaitons!

Jean-Paul Ladouceur

## SOMMAIRE

	Page
Un mot sur Madame Claire Yale, notre présidente honoraire Hélène Bellemarre .....	1
Historique de la société d'histoire de Deux-Montagnes Claire Yale, présidente honoraire .....	3
Les 130 ans de Saint-Placide Gilles Boileau .....	8
Quand le rang du Chicot-Sud nous est raconté Claude-Henri Grignon .....	22
Aux origines de Saint-Eustache et de la région des Mille- Isles Clément Laurin .....	36
L'abbaye de Notre-Dame du Lac Camille-A. Doucet, ptre, O.C.S.O. ....	52
La petite histoire de la côte Saint-Louis ... avant qu'on l'oublie Lyse L'Allier .....	60
"Les troubles de 1860-1880 à Oka: choc de deux cultures" Jean-Marie Gauthier .....	68
Survol historique du village de Saint-Colomban Claude Bourguignon .....	79
Les souvenirs de Gros-Petit Firmin Létourneau .....	85
Index du volume I et des numéros hors série - 1978	96

# UN MOT SUR MADAME CLAIRE YALE notre présidente honoraire

Hélène Bellemarre

Madame Claire Yale est native de la Côte-des-Neiges et descendante des familles Lacombe et Desmarchais.

Elle habite en permanence à Saint-Eustache depuis vingt-deux ans mais elle vivait déjà ici au moins six mois par année depuis sa tendre enfance car son père s'était porté acquéreur des îles Yale et partageait son temps entre les deux résidences.

Elle était fière de m'apprendre qu'elle fut confirmée par Monseigneur Bruchésie dans notre église de Saint-Eustache au milieu des enfants de la paroisse: pour en nommer un, Donat Légaré était du groupe.

C'est elle qui fonda en 1961 la société historique de Deux-Montagnes maintenant appelée Société d'histoire. Elle est la présidente fondatrice et aussi présidente honoraire, titres qu'elle mérite bien.

Madame Yale s'est toujours intéressée à plusieurs sociétés d'art et de littérature telles que:

- Les amis de l'art
- La société de numismatique

- L'alliance française
- La société d'étude et de conférence
- La société généalogique canadienne française
- La chambre de commerce de Montréal
- L'association des musées de la province de Québec
- La société historique de Montréal et quelques autres.

Au commencement de l'année, venant du gouverneur général Monsieur Jules Léger, une médaille commémorative en argent, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'accession de Sa Majesté la Reine au trône, fut décernée à différentes personnes qui se sont fait remarquer par leurs activités. Madame Claire Yale eut l'honneur d'être récipiendaire d'une de ces médailles.

Grand merci Madame Yale pour votre beau travail et votre dévouement au sein de la Société d'histoire.

# HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE DEUX-MONTAGNES

Claire Yale

Automne 1961

Rumeur de la vente du manoir Globenski pour fin de commerce. Inquiète, je téléphone au docteur Claude Binette qui faisait partie de l'organisation pour l'acquisition du manoir Globenski au nom de la ville. Je pris rendez-vous avec Paul Gouin président des affaires culturelles, accompagnée d'une voisine Madame Vokral propriétaire du moulin de la Dalle. Monsieur Gouin nous reçut chaleureusement. Nous lui avons fait part de notre inquiétude au sujet du manoir Globenski et de notre intention de former une société historique. Il fut ravi de notre idée et nous y encouragea fortement. Pour nous prouver sa bonne volonté il téléphona immédiatement en notre présence au docteur Binette lui annonçant qu'il avait décidé de lui accorder l'octroi en question pour l'achat du manoir Globenski pour un futur hôtel de ville. Il lui souligna également que nous projetions de fonder une société historique et que même la ville devait mettre une pièce à notre disposition dans cet édifice (cette résolution fut passée vers 1962 sous le règne du maire Luc Léveillé).

4

Suite à l'abandon de l'Art Guild de Deux-Montagnes, je prenais les choses en mains sous le nom de Centre d'art et d'histoire de St-Eustache. Tous les mercredis soirs nous y donnions des cours de dessin et de peinture par Monsieur Suchodolsky durant environ deux ans. Lorsque nous avons laissé ces cours nous avons déposé le montant que nous avions en caisse à celui de la Société historique.

Notre charte fut préparée conjointement avec Lucien Thériault fondateur du musée de Vaudreuil et Yves Quesnel historien bien connu. Ils s'inspirèrent pour la rédaction de la charte de celle de La Société d'histoire de Rigaud et de La Société historique de Vaudreuil. Monsieur Yves Quesnel connaissant bien l'art héraldique prépara les armes de la société.

Les membres fondateurs furent:

Monsieur et Madame J. Vokral  
Madame Paula Herley-Ray  
Monsieur Herley-Ray  
Monsieur et Madame Alfred Labelle  
Monsieur Z. Suchodolsky  
Monsieur Jules Duquette  
Mademoiselle Ernestine Yale  
Madame Claire Yale

Monsieur Gilles Boileau vint à la rescousse quelques temps plus tard.

Nous avons eu la chance d'avoir comme premier secrétaire Monsieur St-Germain qui coopéra également à la fondation. Il dut quitter après quelques mois appelé ailleurs par son travail.

Néanmoins la chance nous favorisa car Monsieur Alfred Labelle avocat, historien et rédacteur au journal La Victoire (rubrique historique) le remplaça. Après son décès, Madame Labelle son épouse occupa les mêmes fonctions.

En avril 1962 les premières cartes de membres honoraires furent distribuées à Monsieur Luc Léveillé maire de Saint-Eustache, Monseigneur L.-J. Rodrigue curé de Saint-Eustache, Monsieur Latour député au fédéral, Monsieur Gaston Binette député au provincial et Madame Paul Sauvé veuve de notre ancien député Paul Sauvé et directrice de La Victoire.

Lors de l'inauguration de l'hôtel de ville nous profitons de l'occasion pour présenter une exposition d'objets anciens dans le local qui nous était attribué. Sans fausse modestie je puis vous dire que ce fut le clou de la réception générale: champagne mis à part.

Maintenant parlons des manifestations comprenant en premier lieu des conférences. Ici il me fait extrêmement plaisir de souligner le soutien de Monsieur Gilles Boileau qui fut toujours prêt à venir intéresser nos membres par des causeries toujours bien choisies. Comme conférenciers je m'en voudrais de ne pas mentionner Monseigneur Rodrigue curé de notre paroisse, Mère Alard de l'Hôtel-Dieu qui nous parla de Jeanne Mance, Monsieur Raymond Denault bien connu de toutes les sociétés d'histoire environnantes et de quelques autres conférenciers.

Une visite du comté des Deux-Montagnes animée par le toujours bien disposé Monsieur Gilles Boileau, fut organisée vers les années 1964-65. Les gens se suivaient dans leur propre voiture et furent très enthousiasmés. Je fus amenée aussi à conduire un groupe de dames de la Chambre de Commerce, visiter quelques sites

historiques de la région où particulièrement à Oka nous fûmes reçues par Madame Firmin Létourneau qui nous fit admirer les trésors de l'église.

A l'occasion du cent vingt-cinquième anniversaire des événements du 14 décembre 1837, dépôt d'une couronne devant le monument Chénier à St-Eustache et devant la maison du notaire Girouard à St-Benoit. La société historique de Montréal et La Société St-Jean-Baptiste de St-Benoit nous accompagnaient.

Comme je déplorais les annonces que certains antiquaires faisaient passer dans notre journal local et je décidai de tenter d'entraîner les gens à conserver les souvenirs d'autrefois: documents et objets anciens, par les mêmes moyens, c'est-à-dire des articles dans le journal et de faire un appel pour une cause fort différente: la conservation du patrimoine. Certaines personnes ont répondu à cet appel et nous ont fait don de plusieurs objets et documents intéressants. Ce n'est pas sans émotion que j'évoque Marie de Bellefeuille, dernière descendante directe du Seigneur De Bellefeuille qui offrit à notre société des souvenirs fort précieux pour notre région.

Après un certain relâchement dû un peu au manque d'intérêt, Monsieur André-Albert Saint-Laurent réunit quelques nouveaux membres jusqu'au jour où Monsieur Pierre de Bellefeuille me rendit visite me disant qu'il était intéressé à la Société historique. Je lui fis confiance et il en résultat ce que vous savez tous.

Quelques temps après lors d'une réunion donnée chez moi les membres du conseil me firent la grande joie de me nommer présidente honoraire ce don je ne suis pas près d'oublier et je serai toujours disposée à collaborer autant qu'il me sera possible de le faire.

## LES 130 ANS DE SAINT-PLACIDE

Gilles Boileau

Selon le dernier recensement national effectué en 1976, Saint-Placide constituait la plus petite paroisse du comté. En 1961, Saint-Colomban n'avait que 301 habitants, Pointe-Calument 514 et Saint-Placide 954. Depuis ce temps la situation a évolué sensiblement: Pointe-Calumet et Saint-Colomban ont rapidement doublé et triplé leurs effectifs alors qu'à Saint-Placide ils demeuraient stables avec une population de seulement 956 habitants.

Seule paroisse du comté des Deux-Montagnes dont la population ne dépasse pas le cap des 1,000 habitants, Saint-Placide ne compte que pour 1.6% de la population totale de la circonscription qui atteignait presque les 59,000 en 1976. Mais on ne juge pas une paroisse par l'étendue de son territoire pas plus qu'on peut juger de la valeur du dynamisme d'une collectivité humaine par le chiffre de sa population. La place tenue par Saint-Placide n'a pas de rapport avec ses coordonnées spatiales et démographiques. Elle serait plutôt en rapport avec la qualité de ses paysages et la qualité surtout de ses hommes.

Mais on ne peut toutefois ignorer que de 1861 à 1951, la population n'a cessé de décroître d'une façon régulière. En un siècle, soit de 1861 à 1951, elle est passée de 1,479 à 954 seulement.

## LES PREMIERS JALONS

L'actuel territoire de Saint-Placide faisait partie intégrante à ses débuts de la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes dont les premiers fiefs furent concédés aux ecclésiastiques de Saint-Sulpice par le gouverneur Philippe de Rigaud et par l'intendant Michel Bégon, le 17 octobre 1717. Avant d'acquérir son autonomie, la future paroisse de Saint-Placide relevait de Saint-Benoît depuis la création de cette dernière en 1799.

Comme la population augmentait rapidement dans les rangs et les côtes, principalement dans les côtes Saint-Vincent et Saint-Etienne de même que dans la concession des Eboulis, en bordure du lac des Deux-Montagnes, et comme il était souvent pénible pour les habitants d'atteindre l'église de Saint-Benoît en raison de la mauvaise qualité des chemins, surtout au printemps, l'évêque de Montréal décida de donner à cette population une paroisse bien à elle pour satisfaire à ses besoins spirituels.

C'est donc par un décret en date du 10 octobre 1848 que Monseigneur Ignace Bourget créa la nouvelle paroisse de Saint-Placide, en bordure du lac, de la côte Saint-Jean à la baie de Carillon. L'érection civile suivit de près l'érection canonique. En effet, dès le 23 février 1849, lord Elgin, alors gouverneur-général du Canada, donna à la nouvelle paroisse le statut de municipalité rurale. Et les 800 habitants de 1840 qui réclamaient leur paroisse étaient devenus 1,230 en 1851 et 1,479 en 1861. Ce fut là un sommet qui ne devait plus jamais être atteint par la suite.

D'abord assuré par le curé de Saint-Benoît, le culte devint la responsabilité de l'abbé Bernier, premier curé officiel de la paroisse, dans les premiers mois de 1852. D'ailleurs c'est le 10 janvier 1852 qu'on procéda, en grandes pompes comme il se devait, à la bénédiction solennelle d'une belle église en pierre des champs. On avait résolu dès 1850 de construire l'église dont avait besoin la nouvelle paroisse, fondée déjà depuis deux ans. Les syndics désignés pour mener à bien cette noble entreprise furent Joseph Asselin, François-Xavier Chéné, Antoine Pilon, Benjamin Raby et Amable Sabourin. Ces cinq syndics allaient devoir travailler en étroite collaboration avec les premiers marguilliers élus de la paroisse, soit Hyacinthe Brunet, de la côte Saint-Etienne et Michel Richer de la côte Saint-Vincent. Le troisième marguillier était aussi syndic. Il s'agissait de Monsieur Antoine Pilon, du secteur de la Baie. Sous la direction de ces trois hommes, la Fabrique avait enregistré pour l'exercice de 1850 un surplus de \$222.00.

Mais pendant la construction de l'église dont la pierre angulaire fut bénite le 21 mai 1851, il fallut bien trouver un endroit pour assurer les exercices du culte. Ce ne fut pas chose facile et sans la générosité de la famille Félix Lalonde qui fit don du terrain où s'élève encore aujourd'hui l'église paroissiale, on aurait pu ressentir pendant longtemps les contrecoups d'une querelle qui faillit diviser profondément la paroisse en deux clans. Comme on ne s'entendait pas sur le site de la chapelle temporaire, on devait alterner d'un dimanche à l'autre entre la résidence de madame Adélaïde Paquette, au village, et celle de James Watts, sur le chemin des Fermes, près de la Pointe-aux-Anglais.

Désiré Ouimet, de Sainte-Thérèse-de-Blainville, fut à la fois l'architecte et le constructeur de cette église aux lignes empreintes de sobriété et d'harmonie. De 1848 à 1852, c'est Ambroise-Fleury Groulx, curé de Saint-Benoît, qui fut le desservant de la nouvelle paroisse de Saint-Placide. On l'avait ainsi nommée tout simplement parce que Placide avait été un disciple de Saint-Benoît. L'abbé Groulx laissa dans la paroisse naissante le souvenir d'un homme bon, dévoué, et généreux. La paroisse de Saint-Placide, fondée en 1848, a donc célébré en octobre de cette année (1878) son 130<sup>e</sup> anniversaire. Son église, construite avec ferveur et amour en 1851, domine toujours le lac... et c'est par centaines que son élégant clocher a vu défiler les cageux de l'Outaouais auxquels il a fréquemment servi d'amer.

Quelques mois après la création de la paroisse, Edouard Corbeil prenait charge de la première école de Fabrique dans le hameau des Eboulis. En 1855, peu après, on comptait 225 garçons et filles dans les écoles de la paroisse. Au plan municipal, Camille Leroux fut désigné maire en 1860. Les conseillers étaient Jean-Baptiste Angrignon, Noël Chéné, Gédéon Limoges Antoine Pilon, Antoine Sabourin et Félix Sauvé.

Il faut souligner qu'on retrouve le nom d'Antoine Pilon parmi le groupe des premiers marguilliers, parmi les syndics nommés pour surveiller la construction de l'église paroissiale et également au sein du premier conseil municipal.

C'est en 1950 que le village se sépara de la paroisse. Ovide Raymond en devint le premier maire. Autre fait à noter: en 1878, Ephrem Raby était maire de la paroisse de Saint-Placide. En 1978, un siècle plus tard, le maire du village s'appelle aussi Ephrem Raby... Qui le croirait?

## LES DEUX QUAIS

L'histoire de Saint-Placide est inséparable de celle de ses quais. Avant que le chemin de fer et le camion ne deviennent les principaux modes de transport des hommes et des marchandises, la navigation joua d'abord un rôle important dans l'évolution des villes et des villages bâtis le long des voies d'eau. On devine que Saint-Placide, sur les rives du lac des Deux-Montagnes et à quelques kilomètres en aval de la rivière des Outaouais, fut le témoin et peut-être aussi le lieu d'une active circulation fluviale. Encore aujourd'hui, le quai, face à l'église, fait partie intégrante du paysage de Saint-Placide. Il est entré dans la légende. Il fait aussi le lien entre le passé et le présent.

Parmi les compagnies de navigation qui possédaient des bateaux sur la rivière des Outaouais, il y avait l'Ottawa River Navigation Company (l'ORNCO) et la Compagnie de Bytown, qui était la moins importante des deux. Propriété des frères Shepperd, d'Hudson Heights, l'ORNCO possédait plusieurs unités dont le Princess, un bateau à vapeur qui effectuait la navette entre Montréal et Carillon. D'autres bateaux de la même compagnie s'ajoutèrent avec le temps mais ce n'est qu'en 1867 que quelques-uns purent accoster au quai de Saint-Placide alors que le Princess était en service depuis 1842. Avant que Basile Bertrand ne construise le premier quai, les bateaux devaient utiliser celui de la Pointe-aux-Anglais.

Le quai construit par Basile Bertrand changea souvent de mains. Construit au droit de son terrain, il y recevait deux fois par semaine le Princess. Endommagé par les grands

vents d'ouest et gêné par le manque de profondeur du lac, le quai connut toutes sortes d'aventures. On le reconstruisait après les tempêtes et le gouvernement fédéral entretenait un chenal entre le quai et le large, balisé par deux phares. Toute la région profita du commerce qui transitait par le quai de Saint-Placide surtout à l'époque où le comté était bon producteur de blé. Avant de devenir la propriété du ministère fédéral des Transports, le quai a aussi appartenu à Napoléon Lalonde et Alphonse Dubreuil.

Pendant un certain temps il y eut un second quai à Saint-Placide. Construit en 1887 par Zéphirin Raymond avec l'appui du curé Pierre Bédard, un ardent nationaliste dont le patriotisme s'inspirait de l'époque de 1837 et de celle plus récente de Louis Riel (1885), ce quai était plus petit et sans doute moins solide que le quai de Basile Bertrand.

Messieurs Bertrand et Raymond étaient deux commerçants directement concernés par l'expédition du blé. Pour expédier son blé, Raymond ne voulait pas passer par le quai de Bertrand. S'il l'avait fait, il aurait dû lui payer des frais élevés. C'est le navire "Manitoba" qui vint donc au quai de Zéphirin Raymond charger dans sa cale une partie du blé produit dans la région. Mais ce quai eut une bien courte existence. Il fut emporté quelques années plus tard par les hautes eaux du printemps.

Il y a longtemps que le Princess et le Manitoba ne viennent plus à Saint-Placide. On ne fait plus de blé dans la région. Mais le souvenir de Basile Bertrand, de Zéphirin Raymond et du curé Pierre Bédard est toujours vivant. L'actuel quai de Saint-Placide, malgré son état de délabrement avancé, est quand même là pour nous rappeler cette époque.

#### LES PROPRIETAIRES EN 1861

C'est en 1854 que l'on a aboli le système seigneurial dans le Bas-Canada. La loi dite de l'Acte Seigneurial ordonnait qu'on procède à un inventaire des différentes seigneuries par lequel on recensait toutes les concessions et la valeur des différents lots et emplacements de même que l'on établissait du même coup le montant de la rente constituée qui devait être payée par le censitaire.

Le cadastre abrégé de la seigneurie du lac des Deux-Montagnes fut donc dressé officiellement le 21 août 1861 par le commissaire Norbert Dumas. Grâce à ce document il est possible de dresser la liste de tous les propriétaires de terrains à Saint-Placide à cette époque.

Ce précieux document révèle donc qu'il y avait alors à Saint-Placide, dans le village et dans les rangs, 268 lots et emplacements. Mais le nombre de propriétaires était beaucoup plus faible car de nombreux terrains appartenaient à la même personne. De ces 268 lots et emplacements, 37 se trouvaient au village, 40 dans la côte des Eboulis, 56 dans la côte Saint-Etienne, 82 dans la côte Saint-Vincent et 42 dans la côte Saint-Jean.

Au village, c'est la Fabrique qui possédait le plus grand terrain: huit arpents. Il s'agit d'un terrain donné par la famille Lalonde pour la construction de l'église quelques années auparavant. Quant à lui, James Watts avait un emplacement d'un arpent, 12 perches et 162 pieds. La plupart des autres

parcelles avaient une superficie de 25 ou de 33 perches. Messieurs Alfred Toupin et Michel Gauthier possédaient deux terrains. Paul Labelle, pour sa part, en avait trois.

Voici la liste complète des propriétaires de lots et d'emplacements au village: Alfred Toupin, Basile Charlebois, Joseph Limoges, Louis Ménard, Paul Labelle, Joseph-Octave Gagnon, Veuve François Provost, Jérémie Filiatrault, Archibald Grant, James Grant, Sévère Landry, François-Xavier Lemay, Michel Gauthier, Ephrem Raby, la Fabrique, Pierre Leroux, Charles Chéné Joseph Séguin, père, Hyacinthe Bertrand, Eugénie Joubert, Joseph Labrosse, Simon Tourangeau, Louis Leblanc, Moïse Leblanc, Félix Routier, Hyacinthe Tourangeau, James Watts, James Cochrane, Antoine Labelle, Basile Brisebois, John Rodgers, Edouard Lemay, Joseph Séguin, fils.

La côte des Eboulis se caractérisait d'abord par la présence des Lalonde: Jean-Baptiste Lalonde possédait 219 arpents de terre, Félix 108, Charles 117 et Magloire 115. Il y avait aussi Nérée et Basile Brisebois, Magloire et Félix Routier, Hyacinthe et Antoine Pilon (celui qui fut syndic, marguillier et conseiller), Pierre, Joseph et Benjamin Raby.

La côte Saint-Etienne est le domaine des Lalande: on y retrouve Honoré Lalande, Jacques Lalande, père, Jacques Lalande, fils, Téléphore Lalande et Félix Lalande. Pour sa part, Hyacinthe Tourangeau possède six emplacements. Au nombre des propriétaires il y a un dénommé Antoine Chénier.

La côte Saint-Vincent a aussi ses familles bien à elles. Les Sauvé sont nombreux: Basile, Félix, Joseph et Casimir. Mais il y a aussi Anthime, François-Xavier et Cyrille Lalande; Jacques, Sévère et Michel Barbarie. Chez les Sabourin, il y a

Joseph-Amable, Antoine et la veuve d'Amable. Madame veuve Jean-Joseph Girouard, de Saint-Benoit, possède également un lot dans la côte Saint-Vincent de Saint-Placide.

La côte Saint-Jean est le domaine des Périllard et des Rochon, mais c'est surtout celui des Boileau: Jacques, Damase, Jules, Moïse et Léon.

Il y avait à cette époque au moins cinq grands propriétaires terriens à Saint-Placide, dont trois dans la côte Saint-Vincent peut-être mieux connue sous le nom de "côte Double". Il s'agit en réalité d'un rang double. F.-X. Lalande y possède cinq terrains pour une superficie totale de 287 arpents. C'est un peu plus que les 270 arpents de Joseph-Amable Sabourin répartis en trois lots. Par contre, la veuve d'Amable Sabourin détenait encore à elle, quand le cadastre abrégé fut préparé, trois terres d'une étendue totale de 240 arpents. En plus de son emplacement au village, Hyacinthe Tourangeau avait bien à lui six autres terrains, tous dans la côte Saint-Etienne, pour une superficie totale de 155 acres. Hyacinthe Bertrand avait aussi un emplacement au village. Il possédait aussi 180 arpents de terre avec ses deux lots de la concession des Eboulis.

A ces familles Tourangeau, Lalande, Sabourin et Bertrand, il faut ajouter les noms de Lalonde, Sauvé, Ethier, Rochon, Routier. Au total, c'est une partie du coeur et de l'âme de Saint-Placide qu'on retrouve.

## LES HOMMES ET LES METIERS

Dans la mesure du possible, chaque paroisse naissante avait le profond désir de vouloir se suffire à elle-même. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'on retrouvait autant d'artisans dans toutes ces petites localités. Vu la difficulté des communications entre villages et paroisses, toutes les collectivités vivaient un peu repliées sur elles-mêmes et le nombre d'hommes de métier qu'on y rencontrait alors était plus élevé, toutes proportions gardées, qu'il peut l'être maintenant.

Pour arriver à subvenir aux besoins matériels de sa population, chaque point de peuplement s'était doté d'une gamme de petites industries qui procuraient souvent à la fois le gagne-pain et les biens d'utilisation courante. Chaque paroisse avait son boulanger, son boucher, son menuisier, son cordonnier, son charpentier, son carrossier, son maçon, son sellier, son forgeron et bien entendu - sans compter tous les autres - son meunier.

Parmi les industries de Saint-Placide qui sont maintenant entrées dans la légende, il y eut entre autres le moulin à eau de James Watts, la fonderie de Lazare Guilbault, la tannerie d'Antoine Tourangeau et la carrosserie d'Ephrem Raby.

C'est dans le secteur des "Fermes du Séminaire", dans les parages de l'Anse, que fonctionna l'ancien moulin à eau. Mais l'activité de ce petit moulin - à moudre et à scier - était fort irrégulière. En réalité les meules du moulin se mettaient en branle uniquement quand les réserves d'eau étaient suffisantes. Or comme son propriétaire ne pouvait compter que sur l'eau de pluie ou de fonte des neiges pour faire démarrer la mécanique, il va sans dire que le moulin connaissait de longs moments de repos.

L'histoire de la fonderie de Saint-Placide est contemporaine. Mais avant que la famille Lefebvre n'en devienne propriétaire, elle passa entre plusieurs mains. Mise sur pied par Lazare Guilbault très tôt après la fondation de la paroisse, elle devint ensuite l'affaire d'Ophni Gaboury et de son associé Alphonse Dubreuil. Pour diverses raisons, les deux hommes se séparèrent et Philibert Lefebvre fit l'acquisition de l'industrie en question vers 1912. Charles Lefebvre prit la relève en 1938. En 1972, Jacques fils de Charles devenait maître d'oeuvre. La Fonderie Saint-Placide a une longue histoire. Quelqu'un aurait-il encore en sa possession le catalogue d'autrefois mis à la disposition des clients?

Homme d'affaires actif et omniprésent, Alphonse Dubreuil a joué un rôle indiscutable dans l'histoire de Saint-Placide. Maire de la paroisse de 1903 à 1905, il avait aussi été marguillier vers 1915. D'ailleurs c'est au moment où il était marguillier-comptable que l'on apporta de grandes améliorations à l'église paroissiale. En plus d'acheter un orgue, on installa un système de chauffage sans parler d'un nouveau plancher en bois franc. C'est encore Alphonse Dubreuil qui vendit le quai au gouvernement fédéral après en avoir fait l'acquisition de Napoléon Lalonde. Avant de reconstruire la vieille fonderie avec son associé et co-propriétaire Gadoury, Alphonse Dubreuil se lança, vers 1885, dans la fabrication de meubles. En 1887, il se porta acquéreur du moulin à scie de Basile Bertrand. Cinq ans plus tard, en 1892, il fonde une laiterie qu'il cèdera à ses deux fils Napoléon et Frédéric par la suite. C'est d'ailleurs en creusant un puits à deux pas de sa laiterie en 1893 qu'Alphonse Dubreuil fit jaillir une source d'eau d'un débit encore jamais vu dans la région. D'ailleurs le puits de Dubreuil assécha presque complètement tous les autres dans le secteur.

ADOLPHE-BASILE ROUTHIER

Devant la très belle maison de pierre de Monsieur Ernest Rochon, sur le chemin de la Baie, dans la concession des Eboulis, la commission des monuments historiques de la province de Québec a fixé une plaque qui porte l'inscription suivante: "Sir Adolphe Basile Routhier, auteur de l'hymne national "O Canada", naquit le 8 mai 1839, dans une maison qui s'élevait à quelques pas d'ici".

Fils de Charles Routhier et d'Angélique Lafleur, Adolphe-Basile Routhier fut baptisé à Saint-Benoît étant donné qu'il n'y avait pas encore d'église à Saint-Placide. Il y avait douze enfants dans la famille de Charles Routhier. Basile huit frères et trois sœurs. Charles, du nom du père, né en 1822 était le plus vieux. Ozias, le plus jeune, était né en 1846.

Basile Routhier ne resta pas longtemps à Saint-Placide. C'est à son beau-frère, Edouard Corbeil, que le jeune homme dut d'apprendre à lire et à écrire. Puis ce furent les étapes successives traditionnelles: études classiques au séminaire de Sainte-Thérèse et études de droit à l'université Laval. Basile Routhier entreprit sa carrière d'avocat dans la vieille paroisse de Kamouraska, dans le bas du fleuve.

Basile Routhier voulait être député: il fut battu deux fois. Il fut bien récompensé cependant: on le nomma juge à la cour supérieure en 1873, à l'âge de 34 ans. Il passa à la cour de l'Amirauté en 1897 et devint juge en chef en 1904. Parallèlement à sa carrière d'homme de loi il poursuivit une fructueuse carrière littéraire. Il avait 81 ans quand il est mort en pays de Charlevoix, à Saint-Irénée-les-Bains, le 27 juin 1920.

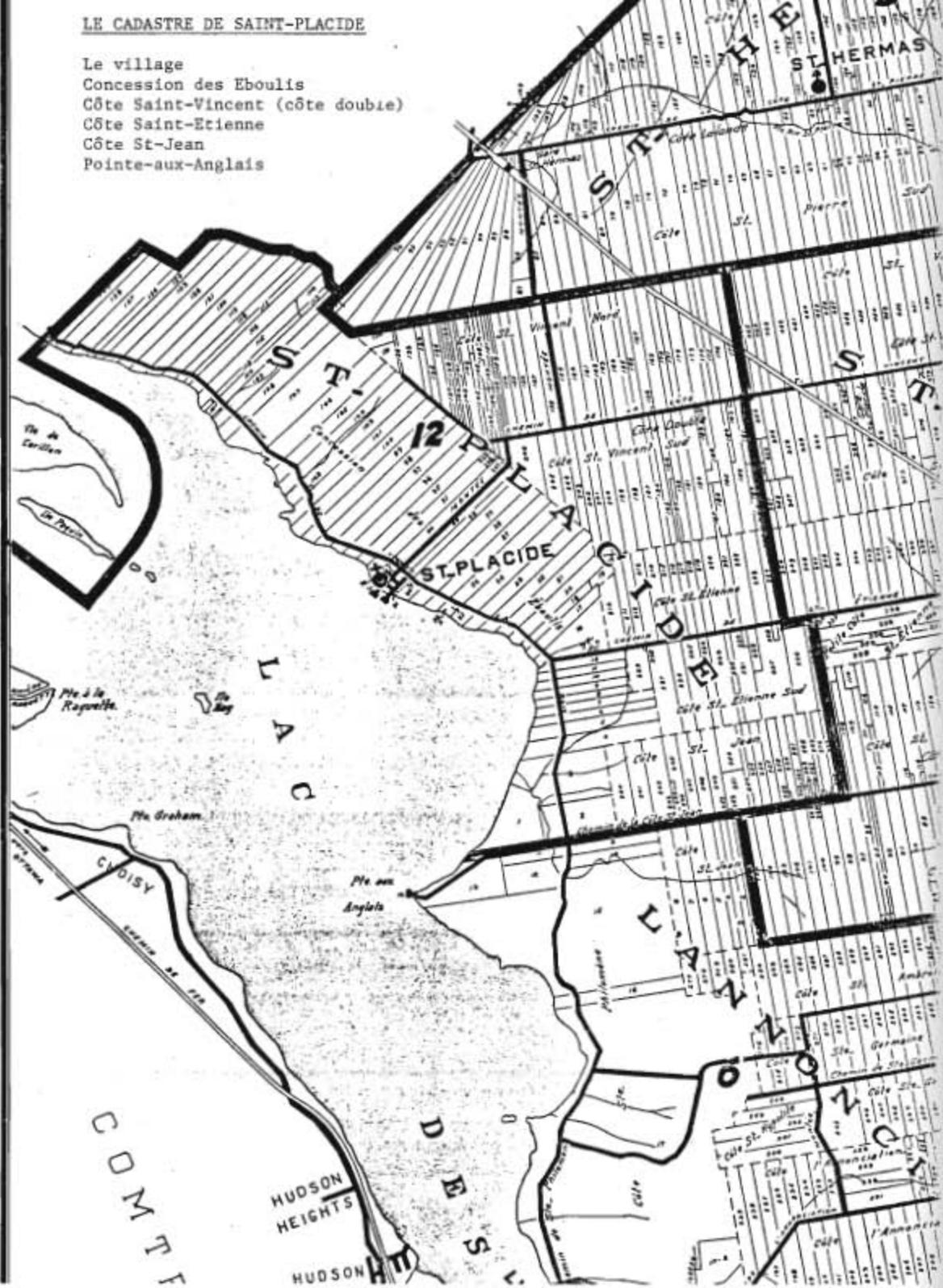
Dans le cadastre abrégé de 1861, suite à l'acte seigneurial, on trouve mention de deux Routhier (qui s'écrivait Routhier à l'époque): Magloire et Félix qui possédaient chacun une terre de plus de 100 arpents dans la concession des Eboulis. Félix Routhier était plus âgé que Basile. Il avait 12 ans de plus. Il fut même le premier bedeau en 1852 avant de devenir maire de la paroisse de 1862 à 1870. On sait aussi, grâce au cadastre abrégé, qu'il possédait un emplacement de 50 perches au village. Quant à Magloire, installé lui aussi dans la côte des Eboulis, il avait cinq ans de plus que Basile.

-----

C'est le 10 octobre 1848 que fut créée la paroisse de Saint-Placide. Nous aurions dû célébrer son 130<sup>e</sup> anniversaire. Sans doute l'avons-nous fait au plus profond de nous-mêmes. Comment ne pas être fidèle envers cette "terre des aïeux" puisque les fils et les filles de ceux qui l'ont bâtie sont toujours là?

LE CADASTRE DE SAINT-PLACIDE

Le village  
Concession des Eboulis  
Côte Saint-Vincent (côte double)  
Côte Saint-Etienne  
Côte St-Jean  
Pointe-aux-Anglais



QUAND LE RANG DU CHICOT-SUD  
NOUS EST RACONTÉ....

Claude Henri Grignon

L'histoire puise ses racines dans les siècles passés et nous livre le fruit de l'expérience des générations qui nous ont précédés. Les sources traditionnelles qui alimentent nos connaissances historiques négligent trop souvent la tradition orale et laissent croire au scientifique, au chercheur, que ce dernier moyen de scruter le passé est dénué de toute valeur. Il est vrai que la tradition orale ne présente pas à l'historien la même assurance qu'un écrit, qu'un recueil d'archives. Cependant que de fois le chercheur devra-t-il demeurer sur son appétit parce que les moyens scientifiques ne lui livrent pas suffisamment de renseignements sur la vie de nos ancêtres. En réalité, très peu de chroniqueurs se sont arrêtés aux détails de la vie d'autrefois.

Que faire alors? L'on aura tout scruté, tout regardé minutieusement, et toujours certains aspects de la vie de nos ancêtres demeureront inconnus. Il reste, bien entendu la tradition orale, avec ses risques de distorsion, d'imprécisions, d'erreurs mêmes. Doit-on rejeter du revers de la main cette source d'information? Je crois qu'agir de la sorte, en plus de démontrer notre faiblesse de jugement, nous priverait, nous et les générations à venir, de renseignements qui seraient perdus à tout jamais.

La Société d'histoire de Deux-Montagnes, soucieuse de porter à la connaissance de tous la vie d'autrefois avec ses plaisirs et ses peines, ses bonheurs et ses malheurs, débute une série de récits que certains "anciens" ont bien accepté de nous confier. Il faut comprendre que pour les narrateurs, c'est un peu se livrer à une autre génération, c'est courir le risque de ne pas être compris. Il faut admettre qu'il s'agit de tradition orale et que pour certains détails mineurs, il se glisse certaines imprécisions. Nous croyons fermement que le fruit de ce travail apportera à tous un certain contentement et que, chez plusieurs, ces récits apporteront des réponses à des questions si souvent laissées en blanc. La page de tradition orale que nous vous présentons nous a été livrée par un homme qui a vécu la vie des pionniers, qui a vu naître les changements provoqués par la technologie moderne et qui, malgré tous ces bouleversements, a su conserver la joie de vivre. Monsieur Lucien Duquette, père d'une grande famille, impliqué à un moment de sa vie dans le monde scolaire de Saint-Eustache et dans les affaires de son rang, nous livre certains épisodes de sa vie personnelle et de celle du rang du Chicot-Sud.

#### Les propriétaires du rang vers 1900

"La première terre, sans bâtisse, appartenait à Hervé Renaud et lui avait été vendue par son père Théophile Renaud; la terre suivante appartenait à Oscar Désormeaux, une terre sans maison, mais où il y avait une vieille grange; ensuite il y avait Eméry Brunet, Camille Legault, Adélaré Legault, Adélaré Duquette, mon père, Eméry Duquette, père et fils, Nelson Désormeaux, Exélus Renaud qui possédait seulement une

demie terre, Oscar Désormeaux qui possédait une terre et demie et qui, plus tard, achètera la demie terre d'Exélus Renaud, ce qui lui fera deux terres, Jean-Baptiste Désormeaux, Archélas Théorêt, Rémi Théorêt, Avila Leblanc, Adélaré Leblanc, une demie terre appartenant à Joseph Charette que Avila Leblanc achètera plus tard, Isidore Giroux, David Bélisle, Théophile Giroux. Nous sommes à la fin du rang, aux quatre fourches du chemin."

Après avoir énuméré la liste des propriétaires du rang, nous allons tenter de voir à travers la vie d'une de ces familles quelques-uns des événements qui ont marqué ce coin de Saint-Eustache. La famille choisie est celle de Monsieur Adélaré Duquette.

"Chez mon père, ils étaient six, quatre filles et deux garçons. La terre de mon père, Adélaré Duquette, lui vient de son père, Damase Duquette. Ce Damase Duquette venait de la souche des Duquette issus de la vieille maison de pierre d'Eméry Duquette. Pendant un bout de temps, il y avait treize personnes à la table. Ça faisait beaucoup de monde, surtout quand on sait que la maison mesurait vingt-deux pieds sur vingt-quatre. En 1900, mon père s'est dit: "Je ne peux plus résister; je n'ai pas assez de revenus; il faut que j'agrandisse de terre". C'est alors qu'il a acheté la terre de Camille Legault, notre deuxième voisin!"

#### Le "pays-blié"

"La terre que mon père avait acheté de Camille Legault n'était pas toute cultivable. Dans un bout, il y avait une érablière et d'autres bois mélangés. A l'autre bout, il y avait environ vingt arpents de terre noire non cultivable et remplie

de broussailles. On appelait cette partie non cultivable: pays-blé. Ce n'était pas un trou de terre noire, mais une terre noire, sèche, qui brûlait facilement. A chaque année, après les foins, on allait allumer le feu dans les terres noires et çà brûlait jusqu'aux neiges. Avec les années, toute la terre noire a brûlé et c'est devenu cultivable: un bon fond de terre grise. Les premières récoltes sur ces terres nouvelles donnaient un rendement exceptionnel. Les principales cultures étaient le foin, l'avoine, le grain mélangé et la pomme de terre. Après l'agrandissement de la terre, il a fallu augmenter le troupeau laitier, avoir plus de chevaux pour travailler la terre".

Un des premiers produits de la ferme était sans contredit le lait. Qu'en faisiez-vous?

"L'hiver, on ne produisait pas de lait. Seuls quelques gros producteurs pouvaient opérer durant l'hiver. Durant la saison, on avait un séparateur qui séparait le lait et la crème. La crème était vendue, en premier, chez J.J. Joubert à Montréal. On allait porter notre crème à la gare du chemin de fer à Saint-Eustache pour être transportée à Montréal. Par la suite, il y eut une beurrerie à la fourche du chemin qui menait à Saint-Augustin. Le propriétaire de cette beurrerie était Monsieur Thomas Brunette qui vendra son commerce par la suite à Monsieur Isidore Comtois".

Quelle était la culture qui rapportait le plus?

"La plus grosse récolte était le foin. Dans le temps, dans les villes, il y avait des chevaux pour faire les livraisons à domicile. Il y avait beaucoup de demande pour le foin et on en vendait. Le transport du foin se faisait par train; étant donné que le chemin de fer venait à Saint-Eustache, on chargeait les chars de foin pour l'envoyer à Montréal. A la Côte-des-Neiges, il y avait un gros entrepôt pour le foin et le train apportait notre production à cet endroit".

Outre le lait et le foin, vendiez-vous d'autres produits?

"L'élevage des porcs était très à la mode. On peut dire que dans le rang, le lait, le foin et les porcs constituaient les sources principales de revenus. De plus, quelques-uns se rendaient à Saint-Eustache pour y vendre des légumes, des oeufs, du porc frais, des patates. En ce temps-là, au village comme à la campagne, les gens se faisaient des provisions pour l'hiver. Les gens achetaient un boeuf, un porc, qu'ils débitaient et qu'ils enneigeaient eux-mêmes".

Quelle était l'importance de la gare de Saint-Eustache?

"Il s'y faisait beaucoup de transport. Toute la nourriture pour les animaux arrivait par train parce qu'il n'y avait pas de camion. Les marchands faisaient venir le "soignage" par char complet. C'était déchargé dans des entrepôts et les cultivateurs venaient s'y approvisionner en engrais".

Pour transporter vos produits agricoles au village, il fallait des chemins carrossables?

"En premier lieu, le chemin était en terre. On ramassait des pierres plates pour casser au printemps au beau soleil avec des petits marteaux. Chaque propriétaire en faisait un bout chaque année. Les chemins étant en terre, il se faisait des routièrès. Comme il s'agissait d'un chemin simple, ça devenait difficile de circuler. Il fallait réparer: quand les routièrès devenaient trop creuses, on les remplissait de pierres cassées au petit marteau. Avec le temps, on a fini par avoir un fond solide. Par la suite, les grosses machines de la corporation sont venues et tous les chemins ont été faits avec l'aide du casse-pierre et du rouleau à vapeur. Il fallait alors arroser la pierre pour qu'elle se masse et faire un fond dur: un réservoir à eau, mené par deux chevaux, arrosait la pierre devant le rouleau à vapeur.

Certains chemins demandaient plus de travail que d'autres. Ainsi chez Avila Leblanc, il y avait un chemin de terre autrefois. Ce chemin a été amélioré par des corvées. Tous les gens du rang étaient invités: il y avait un moulin pour faire de la moulée au Petit Chicot de Saint-Augustin et on passait par ce chemin pour aller faire moudre le grain. Alors on allait leur aider: on transportait de la pierre. Il y avait un bas-fond qui était creu: à des places il y a six pieds et demi de roches. Le tout a été rempli avec de la pierre provenant des clôtures. Le remplissage a pris plusieurs années. A chaque année, on faisait une corvée entre les foins et les récoltes et aussi à l'automne quand la température était bonne. Quand

le fond du chemin a été tout fait, on a demandé au Conseil d'en prendre possession et de l'entretenir."

A cette époque, comment s'approvisionnait-on en eau potable?

"Le moyen normal était l'usage d'un puits. C'était un trou que l'on creusait dans la terre jusqu'à ce que l'on trouve une veine d'eau. On creusait ce trou assez grand pour mettre une maçonne de pierre tout autour, laissant un centre de quatre pieds de diamètre. Généralement, un puits pouvait avoir vingt à trente pieds de profond. Le puits ne se creusait pas à la pelle jusqu'au fond; en effet, on utilisait un instrument pour sortir la terre ou la roche, car des fois on frappait du roc et il fallait miner. Cet instrument fonctionnait avec un câble autour d'un rouleau actionné par des manivelles. La maçonne tout autour du puits était composée uniquement de pierres sèches cordées le plus solidement possible pour que ça ne déboule pas. Pour sortir l'eau du puits, on se servait d'une brimbale composée d'un poteau assez long qui était planté dans le sol. Sur ce poteau, il y avait une longue perche et, au bout, une autre petite perche où on attachait une chaudière qui descendait dans le puits pour aller chercher l'eau. Pour balancer la pesanteur de l'eau, il fallait mettre une pesée à l'autre bout de la brimbale. Au début, on apportait l'eau à la maison dans une chaudière. Pour la grange, on avait une pompe à bras en bois: on faisait creuser un morceau de bois et il y avait un plongeur en bois qui faisait une succion pour faire monter l'eau. C'était un nommé Filion dans le rang du Chicot-Nord qui fabriquait ça. Le premier à vendre des pompes à bras en fer fut un nommé Desjardins du Bas-Chicot. Il en a vendu qu'il fabriquait lui-même avec des tuyaux. Déjà c'était une grande amélioration.

A certains endroits comme chez Eméry Duquette on a utilisé des moulins à vent pour s'approvisionner en eau. Ça ne prenait pas un grand vent pour faire fonctionner la grande roue. Lorsqu'il ventait, on accumulait l'eau dans un réservoir en bois recouvert de tôle: de cette façon on avait de l'eau même quand il ne ventait pas.

Plus tard, avec la venue de l'électricité, on s'est installé des pompes électriques à pression".

L'approvisionnement en eau pour la maison et la ferme apportera certains problèmes quotidiens, mais les problèmes apportés par l'eau ne s'arrêtent pas là?

"Non. A la fonte des neiges, le haut des terres devenait tout couvert d'eau. Pour aller à la cabane à sucre, il fallait passer dans l'eau. Il y avait un grand cours d'eau qui traversait les terres. A tous les deux ans, il fallait nettoyer ce grand cours d'eau: ça se faisait à la pelle, à bras d'hommes. Il y avait ensuite d'autres petits fossés, les "advenants" qui se jetaient dans le grand cours d'eau; de là à la rivière Chicot jusqu'à la rivière des Mille-Iles à la Grande-Côte. Chaque propriétaire était tenu d'entretenir les cours d'eau qui passaient sur sa terre. Si un propriétaire ne voulait pas entretenir sa partie des cours d'eau, il y avait un procès-verbal de passé et on pouvait l'obliger à faire l'entretien nécessaire. Cependant, ce fut assez rare: je n'ai pas connaissance qu'un propriétaire ait refusé de faire sa part. Si quelqu'un était dans l'incapacité de la faire, ses voisins venaient l'aider".

Dans une vie, il se produit presque toujours un grand malheur qui vient assombrir la joie de vivre. Avez-vous eu l'occasion de vivre un tel malheur?

"Oui. Au mois d'août 1905, le tonnerre met le feu aux deux granges, à la porcherie, à la remise à voitures, à la boutique pour faire les réparations et au four à pain. Toutes ces bâtisses ont été rasées par le feu. Cet incendie s'est produit après la récolte du foin. Heureusement l'année avait été bonne en récolte de foin et le surplus avait été remisé dans la grange située sur la terre achetée de Camille Legault. Il est resté assez de foin pour ne pas être obligé d'en acheter. Sur la terre de Camille Legault, il y avait une étable, une écurie, un hangar pour mettre le grain et les machines agricoles; ces bâtisses ont servi en attendant que l'on construise la nouvelle grange. Après que le feu eut passé, la récolte du grain s'en venait. Comme le grain mûrissait, il a fallu faire les récoltes. Il y avait encore assez de place dans les vieilles granges pour loger la récolte du grain. Le grain a été battu en hiver et il y a eu assez de paille pour l'entretien de tout le troupeau. Après consultation avec les plus vieux, avec les voisins, il est convenu de reconstruire. On a commencé par couper des gros morceaux pour le fond de la grange: du bois qu'on allait couper sur la terre achetée de Camille Legault. Une bonne partie des gros morceaux étaient équarris à la hache. Pour le reste, le monde a été charitable; certains ont donné du bois et il y a eu beaucoup d'aide des voisins. Pour la planche, ça en prenait beaucoup dans ce temps-là, on allait la chercher au moulin de Carrières dans la Belle-Rivière. Le transport se faisait avec un wagon de ferme. On attelait deux chevaux sur le wagon. Souvent on partait à la fin de la journée pour s'en revenir dans la nuit avec son voyage de planches. On allait au moulin à scie à la fin de la

journee parce qu'etant au coeur de l'ete et a l'epoque des grandes chaleurs, les chevaux etaient mieux lorsqu'ils marchaient une partie de la nuit. C'etait mieux aussi pour le conducteur. De plus, arrivant a la fin du jour au moulin a scie, c'etait plus facile de charger un voyage que durant le travail des ouvriers. La reconstruction s'est terminee a l'hiver et, la veille du jour de l'an, les animaux ont pu entrer dans les batiments neufs".

Avec les grandes familles de l'epoque, il fallait emmagasiner beaucoup d'aliments pour passer l'hiver?

"Certainement. Des vaches etaient engraissees specialement pour cela. Ces viandes en reserve etaient gardees dans des grandes boites de bois remplies de neige. Ca prenait aussi un gros cochon. On utilisait peu de legumes: patates, choux. De plus on faisait beaucoup usage de marinades mises en conserve. Nous faisons une provision de beurre avec le dernier lait qu'on allait mener a la beurrerie; ca dependait du monde qu'il y avait dans la maison: cinquante, cent, cent cinquante livres de beurre. Dans le temps, le beurre n'etait pas moule; on le mettait dans une boite: ca nous donnait des blocs de beurre de cinquante livres."

Que faisiez-vous durant l'hiver?

"Comme on avait moins d'ouvrage, on faisait des reparations. On reparait les attelages pour les chevaux; on reparait les grosses couvertures pour les chevaux. On fabriquait des couvertures pour les chevaux avec des sacs a riz en jute. Mon pere fabriquait des chaussures pour l'ouvrage, des bottes en cuir pour le printemps. On reparait les voitures et mon pere a meme fabrique des "express". Quand il y avait moyen de

faire quelque chose de nos mains, on le faisait".

Comment vous procuriez-vous le cuir pour vos chaussures?

"Quand on tuait la vache pour nos provisions de viande, on la pelait et la peau etait envoyee a une tannerie. On y obtenait du cuir, mais pas un cuir assez fort pour faire les semelles des chaussures; pour cela on achetait du cuir plus epais et plus solide provenant de boeuf ou de taureau".

Est-ce que les femmes utilisaient beaucoup de laine?

"Oui, en general, le monde elevait des moutons. Avec la tonte on allait faire carder la laine. Les femmes filaient la laine avec des rouets. Les femmes tricotaient des bas, des vestes de laine, des mitaines. Au lieu d'acheter les robes et les habits confectionnes dans les magasins, tout se faisait a la maison. De plus certaines familles tissaient une grande quantite de choses: de la catalogue, des couvertures".

Après le long et rigoureux hiver, c'etait la periode de la cabane a sucre. Comment ca se passait dans le temps?

"Notre cabane a sucre etait assez ancienne puisqu'elle avait ete batie par mon grand pere vers 1860 et c'est encore la meme qui existe aujourd'hui. Au tout debut, on faisait bouillir l'eau d'erable dans des grands chaudrons de fonte et, avant de batir la cabane, ca se faisait en plein air dans le bois. On prenait des bois fourchus au bout, on y plaçait une perche en travers et on y pendait les chaudrons. A l'epoque, la cabane servait uniquement pour faire du sirop d'erable; il n'etait pas

question d'y servir des repas. Cependant, la période des sucres attirait toute la famille au toit paternel, c'était une période de grandes réjouissances. De plus, la vente du sirop d'érable représentait le premier revenu de la saison pour la famille.

A certains endroits, il y avait de grandes sucreries: les cabanes étaient plus grandes et on y donnait des réceptions pour le public".

A quelle époque se sont amorcés les changements dans le rang?

"D'abord, c'est après la première guerre de 1914 à 1918 qu'on a commencé à avoir beaucoup de changements. Ensuite la guerre de 1939 à 1945 a amené toute une évolution. Depuis ce temps-là, ça change tout le temps; ça s'améliore et ça se perfectionne."

Parmi les changements que vous avez vécus dans le rang, l'électricité a dû jouer un grand rôle?

"Certainement. D'abord, suite à des demandes répétées, la compagnie Shawinigan dans le temps a consenti à amener le courant électrique dans le rang en 1937. Avant, c'était la lampe à l'huile et le fanal. En ayant l'électricité; il y eut beaucoup de changements et beaucoup d'améliorations; ce fut presque une renaissance: s'éclairer en poussant un bouton, voir une belle lumière dans tous les petits coins, c'était merveilleux pour nous autres. L'électricité a apporté beaucoup d'améliorations: on a pu acheter des moteurs électriques, installer des pompes à pression pour fournir l'eau à la maison et à la grange. On a abandonné les petites pompes à bras.

Je vais vous raconter un fait que j'ai vécu suite à l'installation de l'électricité: à l'époque du fanal, on avait l'habitude d'aller à la grange avant de se coucher pour faire boire les animaux. Cette habitude a continué après l'installation de l'électricité. Un soir, je vais faire mon ouvrage habituel à la grange et je retourne à la maison. Une fois entré, je regarde par le châssis: la lumière était allumée à la grange. Alors pensant avoir oublié d'éteindre la lumière, je décide d'aller voir. Je n'ai rien trouvé d'anormal, je pensais que quelqu'un pouvait être entré mais il n'y avait pas de traces sur la neige. Alors j'ai éteint la lumière et je suis retourné à la maison. Cinq minutes plus tard, encore de la lumière à la grange. Je me suis dit: il faut que j'aille voir encore ce qui se passe. Je ne trouve rien d'anormal. J'éteins la lumière et je retourne à la maison. Cinq à dix minutes plus tard, encore de la lumière. Là je vous assure que je n'aimais pas ça de retourner à la grange: j'en avais presque la chair de poule, je me suis dit: il faut que j'aille voir à nouveau. Je ne peux pas me coucher et je ne peux pas m'endormir comme ça: il faut que j'aille voir. Je me rends à la grange et je commence à examiner au tour des contacts de la lumière. Je m'aperçois alors que le mur est tout égratigné. Souvent, en allant à la grange, on amenait le chat et le chien. Au-dessus des contacts d'électricité, il y avait un ventilateur. Alors le chat qui était resté à la grange montait après le mur, mettait les pattes sur les contacts et ça allumait la lumière. Alors j'ai fabriqué un préservateur en tôle au-dessus des contacts et les chats ne pouvaient plus monter: ce qui a réglé le problème".

Est-ce que vous avez eu connaissance de grands fléaux qui ont frappés votre rang?

"Il y eut une épidémie de sauterelles et de chenilles. Une année, les chenilles ont mangé toutes les feuilles des arbres dans les bois, sauf les feuilles des ormes. Il y avait assez de chenilles que le pignon de la maison en était tout couvert. Ça mangeait toute l'herbe qui poussait dans les champs. Quand on marchait dans le champs, on marchait sur les chenilles. La presque totalité des récoltes fut mangée".

La vie, à l'époque, avait certainement ses bons côtés?

"C'était une vie paisible. Il se faisait des réunions de famille: c'était les parties de cartes. Les familles se réunissaient au jour de l'an surtout et quand il y avait plusieurs enfants de mariés, ça faisait de l'agrément, du plaisir".

Comment pourriez-vous comparer le rang d'autrefois avec ce qu'il est aujourd'hui?

"C'est un autre soleil! C'est une autre clarté! Ça ne se ressemble plus. La vie est plus mouvementée et c'est plus vite. Avant on travaillait plus lentement: tout se faisait à bras, à force d'heures, mais on se reposait".



## AUX ORIGINES DE SAINT-EUSTACHE ET DE LA RÉGION DES MILLE-ISLES

Clément Laurin

### Les Mille-Isles

Ce nom poétique évoque pour plusieurs une région touristique bien connue, située sur le Saint-Laurent à l'entrée du lac Ontario et formée de groupes d'îles, découvertes vers 1653 par le Jésuite Poncet. Et pourtant, le territoire qui s'étend au nord de l'île Jésus n'en porte pas moins le nom et cela depuis aussi longtemps et celui-ci est, comme l'écrivait l'abbé Jean-Baptiste Proulx, un véritable "petit royaume", quant à la nature du sol et aux variétés locales, divisé en trois zones bien distinctes, courant de l'ouest à l'est".

La première s'étendant le long de la rivière Jésus, profonde à sa partie supérieure d'environ deux lieues, se rétrécit graduellement jusqu'à une largeur d'un mille. c'est une plaine ondulée, accidentée de côtes peu élevés et de légères éminences. Le fond est partie en terre forte, partie en terre légère partie en belle terre grise: sol en général un peu rocailleux, bien arrosé, très fertile, propre à la culture de toutes espèces de grains et de céréales. Ces lieux étaient autrefois couverts d'érables touffus, de hauts ormes, de frênes, de hêtres, de chânes et de puissants noyers: belle forêt de bois francs, dans les nombreuses retraites de laquelle il devait être délicieux de s'enfoncer, découvreur curieux et étonné, explorateur solitaire!"

"La seconde zone comprend un grand coteau qui domine le niveau de la plaine d'une soixantaine de pieds, et dont la largeur va en s'accroissant, de l'ouest à l'est, depuis deux jusqu'à six milles. Le terrain se compose, pour les trois-quarts, d'une couche de sable jaune superposée sur un sous-sol en glaise, l'autre quart est en terre noire. Le coteau est plan, sans écoulement facile, et l'eau, avant que le travail de l'homme ne lui eut donné un cours, y séjournait la plus grande partie de l'année. En plus d'un endroit le sable est pur et sec, il poudre au vent comme le fait en hiver la crête d'un banc de neige. A part la région de terre noire, le sol en général est d'une qualité inférieure. Si ce coteau est pauvre au point de vue de l'agriculture, il était riche alors en bois de construction, en épinettes d'une grosseur prodigieuse, en sapins, en cèdres, et en pins élevés comme ceux qui nous descendent du haut de l'Ottawa."

"Au nord du grand coteau court la troisième zone, lisière de pays large d'un à deux milles. Le sol est une terre blanche, mêlée de sable et de glaise, terre de moyenne qualité, supérieure à celle du grand coteau, inférieure à celle de la rivière Jésus. Elle était couverte de bois mêlés, bois francs et bois mous." (Annales Térésiennes, 1883)

#### Les premiers occupants

Tout ce pays était autrefois habité par la tribu algonquienne des Adirondaks et les Iroquois de la Ligue des Cinq Nations; les premiers étaient surtout chasseurs, alors que les derniers vivaient de pêche et d'un peu de culture. Longtemps, dit la légende, ces deux tribus vécurent en paix jusqu'au jour où deux jeunes Iroquois furent tués par des Adirondaks. Les auteurs du

crime découverts, les Iroquois exigèrent des chefs algonquins que justice soit faite. Devant le refus de châtier les coupables, les Iroquois jurèrent d'exterminer cette race ennemie. Voilà pourquoi des centaines de lunes avant l'apparition de l'homme blanc, ces Indiens, après avoir conclu de nombreux pactes, se combattirent jusqu'à l'extermination; ce qui se produisit vers 1648...

"Mamhinhan", mot algonquin qui signifie "où il y a de nombreux bas de rivières" (pays d'en bas?) désignait à cette époque cette vaste plaine à paliers en aval de l'Outaouais jadis l'unique voie des pays d'en-haut (Ouest canadien et Grands Lacs). En effet, jusqu'en 1731, le lac des Deux-Montagnes et l'Outaouais servaient d'unique voie navigable vers les Grands Lacs via la Mattawa. Et même, on préférait la rivière des Mille-Iles à celle des Prairies pour atteindre la Grande Rivière parce que le courant de la première en était moins rapide les sauts moins longs et moins périlleux.

#### La rivière des Mille-Isles

"Elle est, dit l'abbé Proulx, une des cinq bouches par lesquelles l'Ottawa, après avoir formé le lac des Deux-Montagnes, déverse ses eaux dans le Saint-Laurent. Le lac s'y décharge par une chute d'une vingtaine de pieds (au Grand Moulin). Elle sépare l'île Jésus des comtés de Deux-Montagnes, de Terrebonne et de l'Assomption... Elle peut avoir une longueur de sept lieues, sa largeur varie de cinq à vingt arpents, en général son cours est calme, on y compte quatre rapides qui ne sont pas très considérables; elle renferme une quantité d'îles de toutes les grandeurs et de toutes les formes, d'un aspect on ne peut

plus enchanteur." Plusieurs rivières, jadis plus abondantes, arrosent tout le territoire des Mille-Isles avant de se jeter dans ses eaux: aux deux extrémités, les rivières du Chesne et Mascouche, et, au centre, la rivière Cachée et la rivière aux Chiens pour ne nommer que les principales."

#### Les seigneuries des Mille-Isles

Durant le régime français, toute la contrée au nord de l'île Jésus portait le nom de Mille-Isle alors que la rivière qui en sépare les rives, se nommait tantôt Lachenaie, Saint-Jean ou Jésus (en souvenir de Jean Nicolet et de la Compagnie de Jésus dite Jésuites, anciens seigneurs de l'île du même nom). C'est ainsi qu'on appela longtemps Mille-Isles, nom de cette région, la seigneurie de Terrebonne, concédée le 23 décembre 1673 à Daulier des Landes. Dans une ordonnance de l'intendant Raudot, datée du 14 juin 1707, et permettant aux habitants du fief de Terrebonne de se construire un moulin, vu l'abstention du seigneur Dupré, on y lit: "Tous les habitants de la seigneurie des Mille-Isles autrement nommée Terrebonne, ayant..." C'est pourquoi après la concession de la partie ouest de ladite région des Mille-Isles, le 24 septembre 1683, à Michel-Sidrac Dugué, sieur de Boisbriand, on désigna cette nouvelle seigneurie des Mille-Isles du nom de son ou ses propriétaires. Ainsi après 1714, on parlera du "fief des Mille-Isles vulgairement nommé Petit et Langloiserie" (cf. Actes de foi et hommage, v.1 f. 27, etc.)

#### La seigneurie de la Rivière-du-Chesne

A son tour la seigneurie des Mille-Isles proprement dite subit de nombreux changements non seulement quant au nom, mais encore quant à son étendue. D'abord, le 5 mars 1714, au moment de sa nouvelle concession aux sieurs Petit et Langloiserie, elle est agrandie d'une lieue et demi de front, ce qui lui donne alors quatre lieues et demi de front par trois de profondeur. Quatre ans plus tard, soit le 5 août 1718, elle est divisée en deux parties égales. La partie ouest deviendra la seigneurie de la Rivière-du-Chesne, du nom de la rivière qui arrose le territoire récemment annexé en 1714. Mais il faudra attendre le mariage de l'héritière (du trois-quart de la seigneurie), Charlotte-Louise Petit avec Eustache Lambert-Dumont, Sieur de Clermont (titre que s'était donné son père) le 19 octobre 1733 pour voir ce fief mis en valeur. Désormais et pour au moins trois générations, la seigneurie de la Rivière-du-Chesne sera aussi désignée par le nom de ses propriétaires, Dumont.

Le 3 avril 1739, deux mois après en avoir eu l'autorisation (le 4 février 1739), le seigneur Eustache Lambert-Dumont concède une douzaine de lots au sud du Petit Chicot, à la Grande-Côte, près de la seigneurie de Blainville, dont les premières concessions de terres se font à la même époque. C'est le notaire Charles-François Coron (notaire de 1720-1767), de l'île Jésus qui en rédigea les contrats. Dumont concéda ces terres, à des connaissances et parents des environs, le plus à l'est possible pour être près des établissements de Terrebonne et de Ste-Rose en voie de fondation. Mais il ne semble pas que ces lots furent aussitôt exploités et habités, pas plus que ceux concédés un peu plus tard au nord de la rivière du Chesne. Il faudra attendre le feu vert donné par le Conseil de la marine le 8 juin 1753

le Conseil de la marine autorisera le gouverneur de la Nouvelle-France, le Marquis de Duquesne, et l'intendant Rigot à donner un brevet de ratification pour l'établissement de plusieurs seigneuries dont la seigneurie Dumont; cependant, à cette même occasion, il refusera qu'il en soit accordé un au chevalier de Longueuil, pour sa seigneurie de la Nouvelle-Longueuil (L'Original, Ontario), déjà concédée et confirmée en 1734-1735; quant à celle de Rigaud (1732-1733), également située sur l'Ottawa, en haut de Montréal, "ils verront si son établissement n'occasionne pas quelque abus; car dit le document, on doit avoir pour objet principal la culture".

#### La paroisse-desserte de la Rivière-du-Chesne

La seigneurie de la Rivière-du-Chesne se développera plus rapidement que celle de Blainville sa voisine. D'après l'abbé Jacques Paquin, la seigneurie Dumont sera desservie par les curés des environs dès 1755. Depuis 1761, l'abbé François Petit est curé de Sainte-Rose. A l'hiver de 1767-1768, son église est en partie la proie des flammes et il veut reconstruire. Dans ce but, il fait des pressions pour qu'on fréquente sa paroisse auprès des habitants du haut de la rive nord de l'île Jésus et même de ceux de la Rivière-du-Chesne et du rang du Bord-du-Lac. Ces derniers, aux environs de février 1768, adressent à Mgr. Briand, évêque de Québec, une pétition sur laquelle figurent les noms de quarante-six habitants près de la petite rivière du Chesne ou du Bord-du-Lac. (cf. plus bas le document). En réponse à cette requête, le 25 février 1768, Mgr. Briand écrit au curé de Sainte-Geneviève, M. Besson, qui reçoit lesdits habitants de la partie ouest de la seigneurie de la Rivière-du-Chesne, d'attendre sa décision qu'il prendra lors de sa prochaine visite pastorale. Et dans une lettre à M. François

Petit, curé de Sainte-Rose, datée du 5 mars 1768, Mgr. Briand lui reproche de ne pas avoir suivi le conseil de M. Etienne de Montgolfier, vicaire général à Montréal, en forçant lesdits habitants de la Rivière-du-Chesne à aller à Sainte-Rose, car ils sont plus proches de Sainte-Geneviève; d'ailleurs, il verra, dit-il de quel côté est la vérité durant sa prochaine visite pastorale.

Lors de sa première visite à la Rivière du Chesne, en juillet 1768, Mgr. Briand, devant l'obstination des paroissiens de Sainte-Rose, est contraint de fermer cette paroisse, et d'en affecter le curé, l'abbé Petit, à la nouvelle projetée dont il marque la place de l'église, à la Grande-Côte. Ce nouveau lieu de culte, sur la seigneurie de la Rivière-du-Chesne desservira, en plus des habitants de celle-ci ceux de Blainville et du nord-ouest de Sainte-Rose. Le 24 juillet suivant se tient l'assemblée pour demander à l'évêque en bonne et due forme l'autorisation de construire la chapelle désirée: quinze signataires dont six de la Grande-Côte et de la Rivière-du-Chicot, six de la petite Rivière du Chesne et trois semble-t-il de la seigneurie de Blainville; toutefois les habitants de Blainville refusent la répartition. Le 30 août de la même année, dans une lettre à l'évêque M. Petit s'impatiente, il craint sa nouvelle charge sans revenus suffisants, mais il attend toujours les ordres de Mgr. Briand pour partir de Sainte-Rose et s'établir sur la Rivière-du-Chesne, à la Grande-Côte. Il reçoit la confirmation de sa nomination le 29 octobre suivant, et, le lendemain 30, il se rend dans sa nouvelle cure y bénir le premier cimetière; dans les registres de Sainte-Rose, à cette occasion, il signe pour la première fois, curé de la Rivière-du-Chesne. Les débuts ne sont pas faciles vu le refus de participation des gens de Blainville sur qui on avait compté; ceux-ci n'estiment plus M. Petit, qui aurait, il y a quelques mois, parlé d'eux avec

mépris, selon le rapport de Mlle de Blainville à Mgr. Briand. M. Petit demande son changement qui lui sera accordé; il aura été le premier curé ou desservant de la Rivière-du-Chesne du 29 octobre 1768 à la mi-novembre de l'année suivante.

Son successeur, le Père Félix de Beréy, récollet, qu'on avait menacé cinq mois auparavant de faire passer en Europe, à cause de ses agissements peu compatibles avec sa charge, arrive à la Rivière-du-Chesne alors que la division existe toujours entre les habitants des deux seigneuries voisines, ceux de Blainville refusant toujours de participer à plein à la construction du presbytère-chapelle. Il se propose donc avec l'assentiment de M. de Montgolfier de résider dans le premier presbytère bâti, soit à la Rivière-du-Chesne ou soit comme il le prétend plus probablement à Sainte-Rose, dont les paroissiens sont bien mortifiés de leur état de paroisse interdite. Le Père de Beréy voyage donc entre les deux paroisses, prenant à Sainte-Rose des initiatives contre les décisions de l'évêque dont les meilleurs gens de cette paroisse se plaignent auprès de Mgr. Briand, comme le lui fait part celui-ci dans une missive du 17 septembre 1770: il le prie aussi à cette occasion, de féliciter les habitants de la seigneurie Dumont d'avoir construit à leurs frais le presbytère-chapelle de la Grande-Côte et il l'enjoint de se fixer là-même tout en desservant la côte de l'île Jésus et Blainville.

Depuis la fondation de la paroisse de Saint-Martin, au printemps de 1774, les paroissiens de Sainte-Rose ne sont plus desservis par le curé de la Rivière-du-Chesne. L'année 1775 s'annonce difficile pour cette dernière paroisse: le Père de Beréy, poursuivi pour dettes non honorées provoque dans la région de Montréal, au témoignage de M. de Montgolfier, le 12 février de cette même année, beaucoup de médisances et d'humiliations pour son ordre, les Récollets, et pour l'Eglise. L'arri-

vée à la Rivière-du-Chesne, à l'été 1775 d'un autre récollet, cette fois comme professeur ambulante, fait oublier le Père de Beréy, permuté depuis le 15 mai précédent. L'année suivante, 1776, sera encore plus troublée pour la paroisse: l'invasion américaine de l'année dernière avait amené le rétablissement des milices (lors de la conscription des miliciens, vers 1750, au début de la guerre de sept ans, qui conduisit à la cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre, il y avait déjà dans la seigneurie des Mille-Isles 124 miliciens formant 2 compagnies) et surtout l'occupation du district de Montréal, par une douzaine de milliers de soldats réguliers envoyés au Canada par l'Angleterre sous prétexte d'y maintenir l'ordre et d'empêcher l'ennemi d'y faire une nouvelle invasion. La plupart de ces troupes étaient, dit l'abbé Gosselin, des soldats mercenaires provenant des principautés allemandes; le chef de ceux-ci était Riedesel. La troupe des "Chasseurs allemands" était principalement cantonnée dans le district de Montréal, à Saint-Martin, à Terrebonne et à la Rivière-du-Chesne. Ces soldats dispersés çà et là dans les campagnes forçaient les habitants à les loger ou à leur construire des baraques, corvées odieuses au milieu de leurs travaux domestiques; que d'exactions de toutes sortes la population eut à souffrir!

#### La paroisse de Saint-Eustache

Le 18 octobre 1778, arrive à la Rivière-du-Chesne Messire Charles-François Perrault, premier curé stable de la paroisse; c'est lui qui en établira la fabrique par l'élection des premiers marguilliers, après avoir adopté définitivement en 1778, Saint-Eustache comme patron des lieux, il construira en 1783, la première église digne de ce nom; enfin en 1788-1789, il préparera la fondation de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville. A cette époque, Mgr. Briand, évêque de Québec,

adresse aux paroissiens de Saint-Eustache une belle lettre pastorale, datée du 4 juin 1779, et dans laquelle il "se rappelle avec joie leur docilité, lorsque pour favoriser les habitants de Blainville, il se décida à placer leur église à la Grande-Côte; leur soumission, leur dit-il, faisait un contraste frappant avec l'indocilité des gens de Blainville; c'est pourquoi il leur avait permis de bâtir le presbytère-chapelle, en 1769-1770, sans rien demander à ceux de Blainville; il veut qu'il en soit de même pour l'église (qui sera construite en 1782-83); il sait que quelques-uns parmi eux s'opposent à la construction de cette église; les bons ne doivent pas se décourager, ajoute-t-il, mais continuer les préparatifs sans s'occuper des opposants". (Cf. R.A.Q. 1929-1930).

A cette époque Saint-Eustache, par son village, devient un petit centre commercial important au nord de Montréal; on y voit des commerçants de Montréal s'y établir, tel Dominique Debartzch, arrivé en 1777. Ce rôle de petite capitale régionale se répercute dans le domaine ecclésiastique: dès sa nomination comme curé de Saint-Eustache, le 20 septembre 1790, Messire Benjamin-Nicolas Mailloux, reçoit de l'évêque des pouvoirs extraordinaires pour les paroisses de Terrebonne, Sainte-Anne de Mascouche ou des Plaines, Sainte-Thérèse de Blainville, Saint-Eustache de la Rivière-du-Chesne, et la Rivière-du-Nord (région de Saint-Jérôme). A son arrivée, le nouveau curé trouve un presbytère qui nécessite des réparations et, qui, de plus, depuis la construction de l'église, en 1783, est bien trop éloigné de celle-ci; durant 1791 et 1792, il exige qu'on le répare ou qu'on en construise un plus près de l'église, sinon il ira demeurer dit-il avec le consentement de l'évêque, au Lac-des-Deux-Montagnes (Oka), chez les Sulpiciens. A l'été de 1793, on décide de construire un nouveau presbytère près de la nouvelle église. Le 30

juillet de la même année, Mgr. Jean-François Hubert, évêque de Québec, approuve le projet et permet de prendre un morceau de terrain du cimetière pour agrandir celui qu'on a déjà réservé pour le presbytère.

A l'automne de 1799, à cause de son état de santé et de l'augmentation rapide de la population (en dix ans, de 1789 à 1799, le nombre des baptêmes et des sépultures est passé de 140 à 251 pour ceux-là et de 48 à 101 pour celles-ci) M. Mailloux obtient de l'aide pour le ministère; et, le premier vicaire régulier à Saint-Eustache sera M. Félix Gatien, nommé au printemps de 1800. M. Gatien était né à Québec le 28 octobre 1776 du mariage de Jean-Baptiste Gatien et de Françoise Aubin dit Delisle. Ordonné prêtre le 16 février 1800, un mois plus tard, à la mi-mars, il était à Saint-Eustache. Puis, par la suite, il est vicaire à Détroit dans le Michigan (1801), professeur de théologie au Séminaire de Québec (1806), curé de Cap-Santé (1817) et décédé au Cap-Santé le 19 juillet 1844, à l'âge de 66 ans. Il est aussi l'auteur de l'une des premières monographies paroissiales l'"Histoire de Cap-Santé", écrite en 1830 et publiée en 1884.

Telles sont brièvement esquissées, les origines de la paroisse de Saint-Eustache-de-la-Rivière-du-Chesne, la petite capitale historique des Milla-Isles, au nord de Montréal.

1er document: très probablement daté du printemps 1768.

"Pétition des habitants habitant une petite rivière nommée la petite rivière du Chesne ou du bord du Lac des Deux-Montagnes, dans la seigneurie de M. Dumont, à proximité de l'église de Sainte-Geneviève, une lieue et demi du fleuve à l'embouchure de leur rivière, ils ne peuvent se rendre à Sainte-Rose, ces habitants établis sur cette rivière depuis sept ans en deça; non rattachés à aucun district; M. Besson nous reçoit. Pointe-Claire ou Sainte-Anne (du Bout-de-l'île) nous conviendrait mieux que Sainte-Rose".

Signatures: par ordre alphabétique; les noms suivis d'un astérisque figurent, lors du recensement de 1765, sur la paroisse de Sainte-Geneviève. C'est une liste partielle des pionniers.

Beaulne, François  
 Beaulne, Jean-Baptiste  
 Brazeau, Antoine  
 Brazeau, Joseph  
 Binet, François  
 Binet, Nicolas  
 Breiller, (dit St-Pierre), Eustache (\*)  
 Breiller, Joseph (\*)  
 Casal, Louis  
 Danis, Christophe  
 Danis, Joseph  
 Desloges, Thomas  
 Debien, Michel  
 Girard, Pierre  
 Hétier, Gabriel  
 Hétier, Joseph (\*)  
 Hétier, Pierre  
 Lafleur, Antoine (\*)  
 Lafleur, Jean  
 Lafleur, Joseph  
 Lafleur, Michel  
 Lafleur, Pierre

Langevin, Salomé  
 Larocque, Antoine  
 Lagarde, François  
 Lalonde, Antoine (\*)  
 Lanthier, Pierre  
 Lauzon, Jacques (\*)  
 Lauzon, Michel  
 Narbonne, Pierre  
 Périllard, Pierre  
 Paradis, Pierre  
 Pilon, Pierre (\*)  
 Prézeau, Eustache  
 Proulx, Joseph  
 Rapidieux (dit Lamaire), Michel (\*)  
 Rhéaume, Pierre  
 Richer, Paul  
 Rouleau, François (\*)  
 Rouleau, Joseph (baillif) (\*)  
 Roy, Joseph  
 Rozon, Pierre  
 Turpin, Basile  
 Turpin, Jean-Baptiste  
 Turpin, Joseph  
 Gauthier, Jean-Baptiste

2e document Requête pour l'érection du presbytère-chapelle à la Grande-Côte, "24 juillet 1768. La Petite Rivière du Chesne, seigneurie de M. Dumont; pour desservir la Petite Rivière du Chesne et la seigneurie de Mde de Blainville: on désire de construire la chapelle ou église".

Autre liste partielle des pionniers:

Signatures:

Toussaint Parant  
 François Parant  
 Joseph Masson  
 Jean Lajeunesse  
 Pierre Coron  
 Paul Guindon

Pierre Arnaud  
 Jean-Baptiste Charles  
 Antoine Lahaie  
 Pierre Bruyère  
 Joseph Presseault  
 Pierre Girard (mentionné plus haut)

pour la Grande Côte  
 et la rivière du Chicot

pour la petite rivière du Chesne

Michel Charbonneau  
Pierre Filiatrault  
Joseph Maillé

<u>3e document:</u>	Nombre de baptêmes	mariages	sépultures de St-Eustache
1768	2		2
1769	56	5	36
1770	30	13	25
1771 et années suivantes, voir Ed. Lefebvre de Bellefeuille, Paroisse de Saint-Eustache, Rivière du Chêne, dans l'Annuaire de Ville-Marie, 1871, pp 198-200.			

4e document

- a) Le premier baptême des registres de Saint-Eustache:  
le 27 novembre 1768, un enfant né le 25 novembre 1768 et dont  
la mère se nomme Marie Vermet.
- b) la première sépulture: le 24 novembre 1768  
Elisabeth Sonnier fille de Nicolas Sonnier dit Lajeunesse et  
de Marie Loiselle.
- c) Le premier mariage: le 16 janvier 1769, dont voici l'extrait  
de l'acte: L'an mil sept cent soixante-neuf, le seize janvier  
après avoir publié trois bans au prône des messes paroissiales  
dont le premier, le vingt-sept décembre dernier, jour de la fête  
de Saint-Jean, le second le dimanche premier janvier, le troisiè-  
me le huitième du même mois aussi le dimanche, entre Antoine  
Lacasse dit Saint-Aubin, fils de Marie-Reine Tougas, d'une part;  
et, Marie-Reine Villeneuve, âgée de dix-huit ans, fille de Joseph

Villeneuve et de Marie Ménard, ses père et mère, de cette paroisse,  
sans qu'il y ait eu aucun empêchement, Je, soussigné, prêtre, curé  
de la Rivière du Chêne, ai reçu leur mutuel consentement de mariage  
et leu ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescri-  
tes par la Sainte Eglise, en présence de F. Mathieu, Jean Foucault,  
Jacques Beauchamp, amis de l'époux. Joseph Villeneuve, père de  
l'épouse. Nicolas Somier dit Lajeunesse, Marguerite Villeneuve,  
soeur de l'épouse. Jean Foucault seul a signé, les autres ainsi  
que l'époux et l'épouse ont déclaré ne savoir écrire ni signer.  
En foy de quoy j'ay signé. Petit.

5e document Quelques statistiques de la Rivière-du-Chesne:

1784 Il y a 600 à 700 communicants; ce qui comprend la seigneurie  
de Blainville, du moins la partie desservie par Saint-Eustache.  
Or, en 1779, Blainville comptait 90 chefs de famille et 250  
communicants, selon M. Perrault.

Toujours en 1784, on produisait environ 500 minots de blé,  
120 d'avoine et 40 de pois; à cette date, il faut tenir comp-  
te que 200 minots environ (de blé) sont enlevés et attribués  
à Sainte-Rose, desservie par Saint-Martin.  
Toutefois, cinq ans auparavant, en 1779, Blainville avait  
produit 200 minots de blé et plus, toujours selon M. Perrault.

1790 Sainte-Thérèse-de-Blainville est maintenant séparé de Saint-  
Eustache. La population de Saint-Eustache est de 2,385 âmes  
dont 464 hommes, de plus de 19 ans, et 47 jeunes gens ou gar-  
çons ayant entre 6 et 19 ans. Ce qui suppose que la popula-

tion en bas de six ans est très considérable. De plus, il faut savoir que la moyenne du nombre de membres par famille était alors plus considérable qu'aujourd'hui, soit environ 6.

Références:

Archives nationales du Québec  
 Archives de l'archevêché de Montréal  
 Archives du diocèse de Saint-Jérôme  
 Annales térésiennes (1881)  
 Dictionnaire algonquin de M. Cuoq P.S.S.  
 La Revue Canadienne

## L'ABBAYE DE NOTRE-DAME DU LAC

Camille-A. Doucet, ptre, O.C.S.O.

A l'origine de l'abbaye de N.-D. du Lac, fondée en 1881, figurent deux personnages principaux: le R.P. Dom Jean-Marie Chouteau, abbé de Bellefontaine, Maine et Loire, France, et M. Victor Rousselot, sulpicien, curé de la paroisse Notre-Dame de Montréal.

Fortement désireux de voir les moines de Bellefontaine fonder une maison de leur Ordre dans la seigneurie du lac des Deux-Montagnes, sur une propriété gracieusement offerte par les Messieurs de Saint-Sulpice, et, par ailleurs, les sachant incapables, à cause de leur pauvreté, de se charger d'une telle entreprise (1), M. Victor Rousselot leur promet d'assumer tous les frais du voyage des fondateurs et du R.P. Abbé. Celui-ci, en compagnie de son cellérier, le P. Jean-Baptiste Gaudin, vient au Canada, en avril 1881, examine le terrain et, sur la promesse d'un prêt de dix mille dollars de la part du gouvernement provincial de Québec, signe un contrat en vertu duquel un monastère en bois serait incessamment édifié sur le haut de la colline, dominant la propriété. Après avoir confié à son cellérier la tâche d'embaucher et de diriger les ouvriers laïcs, affectés à la construction du monastère projeté, Dom Jean-Marie Chouteau retourne en France.

---

(1) Dom Jean-Marie Chouteau, abbé de Bellefontaine, lettre du 29 janvier 1881.

Autorisé par le Chapitre Général (2), le R.P. Abbé de Bellefontaine désigne les Pères Guillaume Lehayé, supérieur, et Louis-de-Gonzague Emonet, ainsi que les Frères Etienne Chauviré et Antoine Jobard qui, le 13 août de la même année, s'embarquent au Havre et arrivent, le 26 suivant, à Montréal, où ils sont cordialement reçus par les Messieurs du séminaire (3).

Le 1er septembre, ils prennent possession de leur domaine, situé à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de la cité Montréalaise.

"Ils sont comme accablés, écrit l'analyste, à la vue des terrains en friche et en bois qu'ils auront à transformer en champs fertiles". (4)

En outre, par son exigüité, la maisonnette du meunier, qui leur sert d'abri temporaire, contrastait étrangement avec les longs cloîtres de Bellefontaine. Seuls le susurrement des eaux de la rivière voisine et le bruit du moulin à farine rompaient la monotonie de ce lieu désertique.

Le 8 septembre, date officielle de la fondation, l'évêque du diocèse, Mgr Edouard-Charles Fabre, bénit l'emplacement du futur monastère en construction. Il engage les prêtres et les laïcs, présents à la cérémonie, à se montrer généreux envers une oeuvre dont les bienfaits seront incalculables au double point de vue spirituel et temporel.

(2) Actes du Chapitre Général de la Congrégation de la Trappe, 6ème session, le 30 juillet 1881, p. 177

(3) Chroniques de l'abbaye de N.-D. du Lac, le 26 août 1881

(4) Ibidem, le 1er septembre 1881

Cet appel à la charité publique s'imposait d'autant plus que les fondateurs étaient démunis de tout. "Pour cultiver, écrit encore l'analyste, il fallait des animaux et les instruments nécessaires; jusqu'ici, on n'avait encore rien". (5).

L'appel épiscopal à la charité fut entendu. Les jours suivants, les curés de la région rivalisèrent de zèle, en fournissant aux valeureux pionniers les instruments aratoires indispensables et même des denrées alimentaires conformes au régime végétarien des Trappistes.

Encouragés par cette bienveillante sympathie, les fondateurs se mettent à l'oeuvre. Trois ans plus tard, un témoin de leurs héroïques labeurs écrivait à leur sujet ces paroles élogieuses:

"Ces bons Pères sont passés maîtres en agriculture, et ils ont cet art en très haute estime. Ainsi, les Révérends Pères eux-mêmes travaillent dans les champs une très grande partie de la journée, et les bons Frères, en sus du temps consacré à leurs devoirs religieux, y sont plus longtemps que nos cultivateurs les plus ambitieux. Ce qu'ils ont déjà pu faire, depuis leur arrivée au pays, est tout à fait étonnant et promet infiniment pour l'avenir" (6)

Rappelé en France, en 1886, le R.P. Guillaume Lehayé fut remplacé par le Père Antoine Oger qui, élu prieur titulaire le 10 mai 1887, Abbé le 28 mars 1892, fonda, à l'automne de la même année, N.-D. de Mistassini et, en 1893, à la demande du gouvernement provincial de Québec, une école d'agriculture.

(5) Ibidem, le 22 septembre 1881

(6) Edouard-André Bernard, rapport au ministère de l'agriculture, le 2 janvier 1885.

Entre-temps, malgré de sérieuses difficultés financières, l'entrepreneur Dom Antoine Oger bâtissait le premier monastère en pierres dont l'église abbatiale, parachevée en 1897, fut solennellement consacrée le 7 septembre par Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal.

En 1898, le Chapitre Général confia à Dom Antoine la paternité de l'abbaye de Petit-Clairvaux. Située en Nouvelle-Ecosse, à une trentaine de kilomètres au sud de la ville actuelle d'Antigonish, cette maison avait été fondée en 1825, par le Père Vincent de Paul Merle, un des religieux que Dom Augustin de Lestranges avait envoyés en Amérique, à proximité de New-York.

Demeuré, durant plusieurs années à l'état presque embryonnaire, faute de sujets et de ressources, ce petit monastère connut un regain de vitalité à l'arrivée d'un renfort envoyé de l'abbaye belge de Saint-Sixte. Sous la conduite de Dom Dominique Shietecatte, élu abbé en 1876, la nouvelle abbaye semblait s'engager sur la voie du progrès, lorsque deux incendies, respectivement en 1892 et 1896, détruisirent de fond en comble le monastère et les bâtiments de la ferme. Obligés à vivre dans de misérables abris de fortune, les religieux, on le comprend, perdirent peu à peu l'habitude de la vie communautaire et le sens de la discipline régulière. Que pouvait faire Dom Antoine Oger dans un tel fatras?

Obtempérant à la suggestion de l'évêque du lieu qui croyait à l'efficacité d'un supérieur de langue anglaise - car lui-même était de cette langue et la majorité de la population également -, Dom Antoine envoya son prieur claustral, le Père

Jean-Marie Murphy, d'origine irlandaise, qui fut nommé supérieur (7).

Religieux exemplaire, ce dernier manquait toutefois d'habileté dans le maniement des affaires temporelles, condition indispensable au relèvement d'un établissement ruiné par deux incendies (8).

En outre, il ne voyait pas comment une maison qui, jusque-là, n'avait subsisté qu'avec l'aide de sujets pour la plupart étrangers, puisse désormais, à moins d'un miracle, se peupler de recrues exclusivement du pays. Même si la population se montrait généralement sympathique à l'endroit des Cisterciens, l'austérité de leur vie, toujours d'inspiration rancéenne, plus admirable qu'imitable, rebutait les jeunes gens épris de liberté et de confort.

A la même époque, un évêque américain offrit au Père Jean-Marie Murphy l'hospitalité de son diocèse. Autorisé par le Chapitre Général, le supérieur irlandais conduisit sa petite communauté, le 11 avril 1900, vers Lonsdale, au Rhode Island, et fonda un nouveau monastère sous le vocable de Notre-Dame de la Vallée (9).

Dom Antoine Oger continua à assumer la paternité de N.-D. de la Vallée jusqu'en 1912. Malade et épuisé, il sollicita la faveur d'être déchargé de ce fardeau devenu d'autant

(7) Dom Antoine Oger, lettre du 5 juillet 1898 au Rme Père Abbé Général

(8) Le lecteur comprendra que, faute d'espace, il nous est impossible de nous étendre sur un sujet qui exigerait de nombreuses pages.

(9) Chroniques de l'abbaye de N.-D. du Lac, le 11 avril 1900

plus lourd, qu'il était obligé de s'occuper de l'administration de cette maison, privée de son supérieur très gravement malade à l'hôpital (10).

Le Chapitre Général de 1912 confia temporairement la paternité de N.-D. de la Vallée à Dom Edmond Obrecht, abbé de Gethsémani (11).

Dom Jean-Marie Murphy, prieur titulaire depuis 1907, mourut le 6 juillet 1913, et Dom Antoine Oger, le 1er août de la même année.

À ce dernier succéda Dom Pacôme Gaboury, premier prieur titulaire de N.-D. de Mistassini (1904-1913). Élu abbé, le 24 octobre 1913, béni le 13 novembre suivant, Dom Pacôme connut un long règne de cinquante ans et huit mois, puisqu'il mourut, le 18 juin 1964, à l'âge vénérable de 91 ans et 2 mois, étant né le 23 août 1873 (12).

On était à l'époque où, selon l'expression imagée du pape Jean XXIII, Vatican II s'efforçait "d'aérer l'Eglise" en lui inculquant un nouveau souffle de vitalité.

(10) Dom Antoine Oger, lettres écrites en l'année 1912 au Rme Père Général

(11) Actes du Chapitre Général de 1912, 7ème séance, p. 15

NOTE: Erigé en prieuré en 1907, le monastère de N.-D. de la Vallée fut détruit par l'incendie de 1950. Les moines ont alors décidé de s'établir à Spencer Mass.

(12) Il est impossible, on le comprendra, de résumer, même en quelques lignes, le long abbatat de Dom Pacôme Gaboury. Le lecteur se consolera en apprenant qu'un volume est actuellement en préparation sur l'histoire complète de l'abbaye de N.-D. du Lac et, conséquemment, sur l'oeuvre remarquable de son deuxième Abbé.

Le successeur de Dom Pacôme, le R.P. Dom Fidèle Sauvageau, élu abbé le 6 juillet 1964, et béni le 20 août suivant par Son Eminence le cardinal Léger, alors archevêque de Montréal, comprit qu'il fallait, sans tarder, se mettre à l'écoute des directives du concile et de celles de nos Chapitres généraux. Ainsi, entra-t-il de pied ferme dans la voie de la "rénovation adaptée" demandée par le concile. Tâche extrêmement délicate devant une communauté de plus de cent moines, formés à l'ancienne école, dont l'observance des minutieux détails des us et des coutumes avait pendant longtemps, comme l'écrit Dom Guy Oury, "servi de support à la vie spirituelle" (13). Il n'était pas facile de mettre en garde tout un groupe d'hommes contre le danger de la routine et du formalisme, leur apprendre à assumer leurs responsabilités et les convaincre que l'ère des "préfets de discipline" était désormais révolue.

Des changements de perspective s'opéraient également dans la société civile. L'Etat tendait de plus en plus à s'approprier le contrôle des produits agricoles. De là des problèmes nouveaux que n'avait pas connus le regretté Dom Pacôme.

Ainsi, après avoir vendu au gouvernement notre école d'agriculture, fermée depuis 1962, Dom Fidèle résolut de vendre aussi notre fromagerie à une compagnie canadienne française. La diminution de notre personnel et les nouvelles exigences de l'Etat rendaient cette transaction nécessaire.

(13) Dom Guy Oury, Dom Gabriel Sortais, Solesmes 1975, pp.54-55

Mentionnons, en outre, la rénovation intérieure de notre église abbatiale et la récente fondation d'une maison de langue anglaise en Ontario (14).

Cette dernière peut être considérée comme l'événement majeur des nombreuses réalisations de Dom Fidèle quand on sait que, depuis 85 ans, l'abbaye de N.-D. du Lac n'avait jamais essaimé autrement que par le prêt ou le don de plusieurs de ses religieux à nos autres maisons canadiennes, trop souvent à court de sujets, ou par une aide financière suffisante pour les empêcher de sombrer dans la ruine.

En terminant notre esquisse, revenons à la maisonnette du meunier qui, nous l'avons dit au début, avait servi d'abri temporaire à nos fondateurs en 1881.

Religieusement conservée jusqu'à nos jours, cette petite maison, datant de l'année 1785 environ, avait attiré des milliers de visiteurs lors de la semaine du patrimoine organisée par le ministère des Affaires culturelles. Ce dernier envisage sérieusement de classer cette maisonnette au nombre des monuments historiques à l'occasion de la célébration de notre centenaire en 1981.

---

(14) Voir le Bulletin d'information de notre Ordre, no. 46 janvier 1978, Oka.

## LA PETITE HISTOIRE DE LA CÔTE SAINT-LOUIS... AVANT QU'ON L'OUBLIE

Lyse L'Allier

Pour les gens originaires de Ste-Scholastique, le noms de côtes St-Vincent, St-Louis, des Saints et des Anges, St-Rémi, St-Simon, St-Joachim, Petit-Brûlé, Belle-Rivière, ont une résonance toute particulière. Ils sont chargés d'histoire, la leur, mais la nôtre aussi parce qu'elle se rattache à l'histoire de toute une région. Il serait trop long ici de parler de chacun de ces rangs, aussi je me limiterai donc à la côte St-Louis-des-Drouin laquelle nous parcourrons ensemble.

Si nous partons de St-Eustache via la route 148 (autrefois route 8) et traversons l'extrémité sud-ouest de l'ancienne municipalité de St-Augustin, nous arrivons, par le chemin du Petit-Brûlé, à un carrefour. Vers l'ouest, le rang St-Vincent nous mène à St-Benoit et St-Placide. Vers l'est deux chemins conduisent au village de Ste-Scholastique: celui de Belle-Rivière longeant la rive sud de la rivière du même nom et celui du rang St-Vincent suivant la rive nord. Autrefois ce dernier chemin s'appelaît Belle-Rivière-Nord.

Mais nous filons tout droit après la croisée, nous sommes sur le chemin de la côte St-Louis. Divisée en deux depuis le début de son histoire, soit le bas et le haut de la Côte, elle s'échelonne sur une distance de six milles, c'est-à-dire trois milles pour chaque partie.

Le bas de la côte St-Louis commence au coin du rang St-Vincent, monte la côte et s'étire jusqu'à la voie ferrée du C.P.R. Et c'est à partir de cette traverse à niveaux que le haut de la côte St-Louis commence pour s'arrêter à la jonction de la route 158 (autrefois route 41). En parcourant ce chemin, on s'aperçoit que même si on monte une côte à environ deux milles, on est toujours dans ce qu'on appelle le bas de la côte St-Louis.

Il y a souvent confusion en parlant du haut de la côte St-Louis, parce que le haut de la côte ne commence pas immédiatement avec le coteau, la "côte" comme on pourrait le penser et comme la tradition populaire nous le laisse parfois croire. Le mot "côte" ici n'a pas le sens de pente mais est pris dans le sens de rivage par rapport à la rivière (Belle-Rivière).

Sur une partie du bas de la côte, la plaine s'étend vers l'ouest jusqu'à St-Benoît et St-Hermas; ensuite vient la "côte" d'où l'on peut admirer la montagne de St-Joseph-du-Lac et d'Oka. Plus on s'approche de la voie ferrée, plus le paysage change, devient vallonné et davantage boisé, caractéristiques propres à la division du haut de la côte St-Louis.

En bas, la terre lourde et forte, de couleur grise ou jaune, fait bien pousser le foin, l'avoine, l'orge, le sarrasin, le blé d'inde et le blé, davantage cultivé autrefois. La culture maraîchère étant plus difficile à cause de la dureté de la terre, on se contentait du potager de Madame.

En haut de la côte, le terrain est plus accidenté, la terre est rocheuse mais riche et devient sablonneuse à son extrémité nord. Ce qui explique le choix de cette région pour l'exploitation d'une carrière et d'une sablière pour la construction de l'aéroport de Mirabel. Une fois débarrassés de ses roches, qui empilées forment de belles clôtures, les champs étaient prêts pour la culture du foin, de l'avoine, du blé d'inde, mais sur une plus petite échelle que dans le bas de la côte. On y cultivait aussi des fruits, des légumes et du tabac. Pour ce qui est des boisés, il n'y a pas si longtemps, on pouvait y dénombrer une vingtaine de sucreries exploitées au bord desquelles se dressaient des noyers dont le fruit en régalaient plusieurs. Ajoutons que le haut de la côte renferme des conifères qui poussent plus nombreux encore dans la région voisine de la route 158.

Dans le bas de la côte, les habitations en pierre des champs étaient plus nombreuses que dans le haut de la côte, de même que les maisons pièces sur pièces recouvertes de briques. Dans le haut de la côte, à part quelques maisons de briques, la plupart des habitations étaient construites en bois et quelques-unes d'entre elles ne furent jamais peintes.

Les premiers colons de Ste-Scholastique, selon les recherches de l'abbé Georges Duquet, aujourd'hui curé de ce village, venaient de St-Eustache, St-Benoît, Ste-Thérèse, Terrebonne, de l'île Jésus et de Pointe-Claire. Parmi les premières familles à venir s'établir dans le bas de la côte St-Louis à partir de 1798 nous trouvons les noms de Beaulne, Blondin, Carrière, Desrosiers dit Laniel, Dupras, Drouin, Girard, Legault dit Deslauriers, Martin dit Ladouceur, Nepveu, Richer dit Loufeteau, Rodrigue et Thibodeau.

A une certaine époque, une famille anglophone du nom de "arles" y habita. Apparemment, comme elle ne fréquentait pas l'église catholique, ne payant ni dîme, ni taxe, trois membres de cette famille furent enterrés sur le coteau de leur terre. On m'a raconté que trois conifères avaient été plantés près des tombes.

Dans le haut de la côte St-Louis, on trouvait les noms de Bazinet, Beauchamp, Bélisle dit Berrichon, Beaulne, Blouin, Brunet dit Galland, Beautronc, Demers, Dicaire, Desrosiers dit Laniel, Dupras, Drouin, Cadieux, Carrière, Filiatrault dit St-Louis, Godmer, Gagné, Lafrance dit d'Aragon, Lahaie, La-croix, Lauzon, Lalonde dit Latreille, Laframboise, Legault dit Deslauriers, Poudrette dit Lavigne, Ouellette, Poirier, Racine, Richer dit Loufeteau, Raymond dit Labrosse, Sabourin, St-Jean dit Lagarde, St-Onge, Sauvé dit Laplante, Taillefer et Thibodeau.

On remarque en effet, que le haut de la côte St-Louis est plus peuplé. Cela s'explique par le fait que plusieurs fermiers ont cédé des emplacements permettant à des ouvriers et des journaliers de venir s'y établir. Les cultivateurs et les ouvriers vivaient assez bien, tandis que les journaliers de condition plus modeste, travaillaient chez les fermiers ou les boutiquiers du voisinage ou encore s'engageaient au moulin à scie l'été ou dans les chantiers l'hiver.

Les fermes du bas de la côte étaient plus grandes que celles du haut, laissant des espaces disponibles pour de grands pâturages où pouvaient s'ébattre des troupeaux de vaches et de chevaux. Au siècle dernier, et cela jusqu'à l'arrivée des tracteurs, des camions, des tramways et des automobiles, on élevait plus de chevaux que de vaches sur certaines fermes.

Le commerce des chevaux était assez rentable, la demande à cette époque étant grande. On en avait besoin pour les travaux de la ferme, pour tirer les voitures et les traîneaux amenant les gens au village ou en ville, sans oublier tous les commerçants qui les utilisaient pour la livraison des marchandises. Les chars du siècle dernier étaient également tirés par des chevaux.

On m'a appris qu'un commerçant venait acheter les chevaux des fermiers pour les amener au quai de St-Placide, d'où on les embarquait sur des bateaux les conduisant vers Montréal ou Ottawa.

La présence des chevaux donnaient l'occasion de faire des courses entre voisins le dimanche, histoire de mettre à l'épreuve la vitesse et l'endurance de sa monture. Cela devait sûrement donner lieu à de bons mots, à des boutades ou des railleries de toutes sortes ainsi qu'à des gageures. On s'amusait fermement entre gens d'en bas et gens d'en haut de la côte lors de ces courses en boggie l'été, en "Sainte-Catherine" l'hiver.

Alors que les gens d'en bas tiraient un profit substantiel du commerce des chevaux, les cultivateurs du haut de la côte se faisaient un revenu d'appoint grâce à l'exploitation des érablières et la culture du tabac. Ils vendaient ainsi leur surplus de sirop d'érable et passaient sous le manteau des livres de tabac non timbrés. Il faudra parler plus longuement un jour de cette production de tabac.

En 1898, la côte St-Louis se trouvant assez peuplée se désira être indépendante du village pour la question scolaire, elle décida alors de gérer sa propre administration. Ce qui lui

fut accordé par le gouvernement et devint réalité en juillet 1899. La commission scolaire de la côte était connue sous le nom de Mirabel, à cause du nom déjà donné au bureau de poste et au débarcadère de la voie ferrée du Great Northern Railways (Grand-Nord) situés dans le haut de la côte St-Louis et dont nous parlerons ultérieurement.

L'on subdivisa alors la côte pour des fins d'administration en deux arrondissements, le numéro un pour le bas de la côte et le numéro deux pour le haut de la côte.

Dans chaque arrondissement il y avait donc une école. Ces deux bâtiments construits en même temps, avaient le même style architectural et les mêmes dimensions. L'école de l'arrondissement no 1 fut érigée sur un lopin de terre cédé par M. Isaïe Dupras; celle de l'arrondissement no 2 sur un lot appartenant à M. Manuel Lacroix. Les lots ainsi cédés demeuraient la propriété de la commission scolaire de Mirabel, tant et aussi longtemps que sur ledit lot on y opérerait une école aux fins d'enseignement. Il en fut ainsi jusqu'en 1962, date de la régionalisation scolaire.

L'école no 1 située à la tête du coteau, à gauche de la route lorsque l'on vient de St-Eustache. L'école no 2 pour sa part, se trouvait plus au nord après avoir traversé la voie ferrée du C.P.R., à gauche, du chemin également.

La commission scolaire devait s'occuper de la construction de l'entretien et du chauffage des deux écoles ainsi que de l'engagement et du traitement des institutrices.

Après quelques années, vu la population plus nombreuse dans le haut de la côte, on décida d'agrandir l'école de l'arrondissement no 2 devenue trop exigüe.

Les dépenses occasionnées par ces travaux firent surgir des discussions parfois vives entre les gens des deux arrondissements à cause de la fameuse répartition des taxes scolaires. Les gens d'en bas, possédant des fermes souvent plus grandes que celles des gens d'en haut, recevaient un compte de taxe forcément plus élevé. Les terrains de ces derniers souvent plus restreints, moins beaux parce que plus rocheux, leur amenaient une évaluation plus basse.

On voulait en principe offrir les mêmes conditions et les mêmes avantages aux deux écoles du rang, mais c'était presque impossible. En fait dans l'arrondissement no 1, il y avait toujours moins d'enfants et l'institutrice recevait le même salaire que sa consœur de l'autre école pour moins de travail; la discipline à l'école no 2 était plus difficile à maintenir. Le matériel et le mobilier scolaires se détérioraient moins vite; étant moins nombreux, il était plus facile de garder l'école propre à l'école no 1.

Comme on peut le deviner, la question scolaire remua plus d'une fois la population de Mirabel... qui après quelques temps retrouvait le calme si attachant de son environnement.

La petite histoire de la côte St-Louis, comme celle des écoles du rang maintenant démolies, se rattache au passé. Mais avant de l'oublier, nous poursuivrons ensemble cette promenade dans le Mirabel d'autrefois pour nous rappeler la vie de tous les jours.

(à suivre)

BIBLIOGRAPHIE

Cahier-souvenir publié à l'occasion des 150 ans de Ste-Scholastique  
 par: M. l'abbé Georges Duquet, curé  
 Mme Alice Dubreuil  
 M. J.L. Paradis, médecin

Personnes-ressources sans lesquelles cet article et les suivants  
 n'auraient pu être écrits et à qui nous témoignons toute notre  
 reconnaissance:

Madame Joseph Paquette (Maria Lagarde)  
 Madame Cécile Lafond (Nepveu)  
 Mademoiselle Jeanne Nepveu  
 Messieurs Paul-Henri et Zéphirin Nepveu  
 Monsieur Aurèle Lagarde  
 Madame Eliane Tourangeau (L'Allier)  
 M. et Mme Fernand Godmer  
 Mme Claire Lalonde (St-Jean)

## «LES TROUBLES DE 1860-1880 À OKA: CHOC DE DEUX CULTURES»

Jean-Marie Gauthier

Le sous-titre de ce mémoire présenté à l'université  
 Mc Gill en mai 1974 par Claude Pariseau replace les "troubles  
 d'Oka" dans le cadre général des deux cultures européenne et  
 amérindienne où l'Europe moderne renverse l'ordre d'un certain  
 passé américain. Ce vaste arrière plan schématique sert d'hy-  
 pothèse pour expliquer deux points. D'abord "l'immense tragé-  
 die dont les blancs se sont payés les frais" (1) sur presque  
 tout le continent américain. Ensuite et surtout le sens pro-  
 fond de la petite histoire d'Oka, bien documentée quant aux  
 relations des missionnaires sulpiciens avec les "menaçants"  
 Indiens Mohawks (2) et tous ceux qui s'en mêlèrent de près ou  
 de loin, à savoir: royaumes de France et d'Angleterre, Eglises  
 catholique et protestante ou méthodiste, gouvernements fédéral  
 et provinciaux, gendarmes et juges, comités des droits civils  
 et de protection des aborigènes, maire et citoyens d'Oka.  
 Les minorités illettrées et dispersées d'Indiens se trouvèrent  
 donc vite écrasées par les armes et la plume des conquérants  
 pour qui l'écrit règne en maître et donne aux débats une irré-  
 pressible tendance unilatérale. Dans ces conditions, la for-  
 mulation même des requêtes d'amérindiens dépendait d'abord des  
 conflits entre blancs opposés. Cette ultime condition d'expres-  
 sion fut remplie par la conquête anglaise du Canada. Elle con-  
 fronte en effet une majorité conquise de français catholiques

concentrés au Québec à une minorité locale d'anglais protestants dont la dominance, économique sur Montréal, port intérieur, parut menacée par le repli défensif du Québec sur lui-même dans la confédération canadienne (page 130 note 74).

Tel est le contexte sociopolitique général de l'épisode particulier que Pariseau analyse en détail dans la moitié centrale de sa thèse (100 pages sur 211), l'autre moitié servant d'introduction et d'épilogue. Conscient de l'état actuel du problème il veut sonder les attitudes, les motivations inconscientes mais décisives et relativement stables, sous-jacentes aux conduites concrètes des individus qui à Oka en pleine période de crise ont vécu un infime fragment de cette mince tranche d'histoire universelle. Son but? Il convie le lecteur à rechercher des solutions neuves à cette mécanique infernale d'une tragédie historique dont il met en évidence certains éléments qui confinent parfois au génocide et servent à paver les "autoroutes de l'indifférence". (3) Lourde tâche. Autrement dit, selon la devise, il reste à chacun de réfléchir ce passé avec son propre miroir conceptuel pour éclairer quelque avenir plus ou moins transposé.

De prime abord le choix des deux décennies, 1860 à 1880, est arbitraire car en 1860 les principales données sont déjà en place depuis longtemps et 1880 ne résoud rien. L'épilogue nous apprend qu'en janvier 1881, Monsieur Choquet, agent du Séminaire sulpicilien de Montréal, trace un plan du départ des Indiens d'Oka vers la réserve de Parry Sound dans le comté Muskoka en Ontario et qu'à partir du 21 octobre, 35 familles partent, soit près du tiers de la population indienne d'Oka. En 1887, la Civil Right Alliance (CRA) de Montréal avance un projet semblable qui échoue et ce n'est qu'en 1912 que la plus haute

cour de justice à Londres met fin aux aspirations juridiques des Indiens à posséder en tout ou en partie la seigneurie des Deux-Montagnes. Mais le fond culturel du problème que soulève Pariseau demeure aujourd'hui entier dans la mesure où il déborde l'intervention des sulpiciens d'Oka. Il est réactivé chaque fois que des Indiens perdent du terrain où se voient déplacés de force par des blancs, comme à la Baie James et plus récemment par la loi 101 sur la langue. Quant au départ de 1881, ce n'était pas le premier. Dès janvier 1869 les Algonquins s'en vont en bloc à Maniwaki et à Rivière-au-Désert après avoir clairement compris qu'ils n'ont aucun droit de propriété sur le domaine du Lac. De plus les invitations au départ des Indiens furent d'actualité surtout avant mais aussi après 1880, venant soit du Fédéral, de Borland, pasteur méthodiste à Oka, de la C.R.A., ou de Monsieur Baile, supérieur du Séminaire. De leur côté les Indiens veulent chasser les sulpiciens dont ils contestent la propriété confirmée sans cesse, à leur grand étonnement, par le gouvernement fédéral depuis 1868. Pariseau en fait une "vaste et épineuse question" qui remonte à environ 1760 et 1780, soit un siècle avant les "troubles".

Cette réciprocité dans le désir d'expulser l'autre ou de s'en séparer requiert quelques mises au point. Après la conquête, l'Angleterre voulut se concilier l'affection des Indiens. Ainsi par la Proclamation royale de 1763, George III garantit aux tribus indiennes "la libre possession de tout le territoire qu'ils occupent et qui n'a pas été concédé par le roi de France" (page 46 a). Or la seigneurie des Deux-Montagnes fut concédée en bonne et due forme aux sulpiciens par Louis XV en 1717, avec transfert des sulpiciens de Paris à

ceux de Montréal par un acte du 29 avril 1764. Après 1763, cette enclave singulière put donc agir sur les Indiens comme un douloureux rappel de leur sujétion à l'ancien régime français par contraste avec les promesses du nouveau régime anglais. C'est sous les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> surintendants aux Affaires indiennes, J. Campbell et J. Johnson, que les Indiens placent leurs premières requêtes contre les sulpiciens du Lac: soit le 7 février 1781 avec leur collier "wampum" comme titre ancestral de possession des terres d'Oka et le 8 février 1788 avec l'idée des promesses non tenues de terres bien à eux lorsqu'ils quittèrent "Sault aux Récollets" pour venir occuper Oka où maintenant le bétail des blancs empiète sur leurs terres.

L'idée de comparer la mission sulpicienne aux autres réserves indiennes qui relèvent désormais du gouvernement fédéral refait surface 107 ans plus tard, le 3 novembre 1870, dans une lettre du révérend méthodiste Borland auprès de lord Lisgar. Cette comparaison cruciale et défavorable aux sulpiciens s'accroît en effet depuis la fameuse conversion des Indiens d'Oka à la religion méthodiste en date du 31 mars 1869. S'ajoute ainsi un facteur de discrimination reconnu par les deux parties. Ce conflit religieux se matérialise dans la destruction légale, le 7 décembre 1875, d'un temple méthodiste ébauché en août 1872, par suite d'un jugement porté en cour supérieure à Sainte-Scholastique le 16 octobre 1875. Ce jugement eut un impact collectif et fit jurisprudence. Selon Pariseau il fut la vraie cause qui déclencha aussitôt la lutte des protestants de Montréal contre le Séminaire, lutte qui donna plus tard naissance aux divers comités de la C.R.A. fondée le 27 mars 1877 et active jusqu'en 1890. Enfin l'incendie du 15 juin 1877 fait suite à l'arrestation, la veille, de 8 Indiens "choisis parmi les 46 coupables de dépradation" (p. 141)

Mais ces 8 prisonniers furent acquittés le 2 juillet suivant. Bien qu'on ignore la cause exacte de l'incendie du Séminaire d'Oka, les Indiens sont tenus suspects au regard des historiens.

Un tel soupçon confère à cet événement la dignité de "point culminant" dans un conflit religieux fomenté par des blancs et où les Indiens ne sont au fond que des agents catalyseurs systématiquement activés de part et d'autre. D'une part les Indiens veulent posséder la réserve dite "spéciale" (p. 140, no 103) d'Oka en expulsant les sulpiciens qui entravent très sérieusement la mise en oeuvre de leurs propres moyens de subsistance. Ici c'est la division entre réserves indiennes fédérale et sulpicienne qui semble en cause. C'est une source de conflit voilée qui remonte à la conquête. Elle s'accroît avec la confédération et oppose les énormes ressources politiques et territoriales d'un gouvernement tolérant, à l'autonomie minuscule d'une simple propriété privée qui vient de perdre ses droits seigneuriaux et est tenue moralement responsable d'embaucher des otages de l'histoire difficiles à discipliner. Politiques et religieux n'entrent donc pas en conflit ouvert. Au contraire: soit qu'ils se liguent pour écraser les maladroitement veloutés des Indiens, pacifiés à force de répression, comme de 1852 à 1860 (p. 60 p. 61); soit que le gouvernement se retranche dans un silence plutôt offensant pour les Indiens, après avoir déchargé les responsabilités sur l'autorité peu à peu évincée du Séminaire à bout de ressources. Suivant l'Acte de 1840, les sulpiciens doivent assurer l'instruction morale et religieuse. Mais après l'échec de leur ferme-école, de 1851 à 1859, et surtout après la conversion des Indiens à la religion méthodiste en 1869, ils sont pratiquement déchargés de leur mission principale. N'ayant plus l'occasion de servir, leur raison d'être même est compromise. En retour ils vendent leurs terres aux blancs et

réduisent du coup le champ d'action des Indiens acculés vers une délinquance provoquée jadis par le trafic d'alcool et maintenant par le confinement spatial dans une sorte de zoo humain qui les mène tout droit en captivité. D'où cette prolifération effarante des procès qui constituent la matérialisation légale des "troubles d'Oka". Il y a ainsi un va-et-vient continu entre les deux plans religieux et légal, tour-à-tour occasions du conflit des Indiens avec les sulpiciens.

D'autre part les Indiens d'Oka sont réchauffés par la sympathie temporaire d'une minorité montréalaise dominante indignée d'apprendre que des sulpiciens intolérants entravent l'expression des libertés religieuses fondamentales. Mais cette indignation méconnaît plus ou moins sciemment l'écueil radical du droit de propriété sous-jacent à la destruction du temple méthodiste. Si bien que l'esprit du conquérant localement menacé transparait sous cette sympathie soudaine, tout comme l'antipathie des sulpiciens proviendrait en partie de leur statut de vaincus localement dominants mais surchargés. L'émotion basée sur des principes n'en est que plus spontanée et "véhémement" (p. 129). Impulsion brève, certes, mais intense et alimentée par une communauté d'aversion. Il y a recherche d'une identification réciproque, quasi mystique en tant que contrepoids à la répulsion réciproque, entre les Indiens d'Oka et la minorité angloprotestante de Montréal, donc entre pauvres et riches, sauvages et civilisés. En effet les Indiens furent déçus puis déboutés par un gouvernement qui s'est compromis avec une légalité sulpicienne implacable. Ils furent donc isolés par l'alliance paradoxale pour eux, de l'Etat des vainqueurs avec l'Eglise des vaincus: alliance coloniale typique, consolidée par le pacte confédératif et ses suites. Outre cette écrasante conspiration adverse, les Indiens d'Oka se retrouvent divisés

entre eux par un climat de tensions religieuses et civiles qui ne fait que raffermir l'aveuglement des sulpiciens sur la situation.

Il se crée ainsi pour eux une double confrontation externe et interne tellement inégale et pathétique que les victimes font parfois penser aux proverbiaux malheurs d'Israël mais avec le pouvoir d'expression lyrique en moins. C'est d'abord pour combler cette lacune que les sympathisants de dernière heure suscitent un nouvel espoir ferme et durable parmi des victimes autrement comparables au guerrier bandelairien qui se "meurt, sans bouger, dans d'immenses efforts" (4). Ils disposent en effet d'un instrument salvateur capable d'opérer une adhésion de foi spécifiquement religieuse envers les pouvoirs ultimes assignés au parti conquérant jusque là bizarrement tenu en respect par cet immuable ennemi sulpicien qui a su mettre l'Etat dans sa manche. Pariseau ne mentionne qu'en filigrane cet instrument exclusif, possiblement le Livre de Mormon (5), cet outil spécialement réservé à la consolation des Indiens qui, par intérim, disent détenir l'Amérique en héritage comme "quatrième partie de la terre, leur terre promise, leur Canaan" (p. 107, no 5). Que Monsieur Baile, supérieur du Séminaire ait ou non connu l'intérêt mythique éventuel du Livre de Mormon pour les Indiens d'Oka et leurs sympathisants montréalais, sa triple exclamation de "Folie!!!" (p. 113) lancée contre l'idée que l'Angleterre ait conquis le Canada pour les Iroquois, prend un relief assez particulier dans le contexte des rivalités religieuses et linguistiques entre blancs où l'Indien fait figure d'arbitre chauffée à blanc: d'un côté par séduction religieuse et de l'autre par cette compression qui les expulse, sans territoire propre, un peu comme des lévites.

Bref jusqu'ici "les troubles de 1860-1880 à Oka" résultent à première vue d'incidents religieux à portée collective et d'événements légaux de caractère privé. Le jugement du 16 octobre 1875, exécuté le 7 décembre, combine ces deux aspects et constitue une clé de voute dans l'escalade des tensions entre foi et loi des deux parties opposées. En 1877 la série de cinq procès aux incendiaires, dont on parlait encore à Toronto le 28 novembre 1944 y fait pendant. (p.144, No 118). Pris séparément ces résultats ne sont qu'une couverture formelle et morte, sans son contenu culturel concret, historique et vivant qui lui confère un fondement matériel auquel s'intéresse avec raison Claude Pariseau. En le relisant dans cette perspective on reconnaîtra cet éclairage à la fois bien spécifique et relativement diffus de sa thèse. Spécifique en tant qu'indiqué dès le sous-titre. Mais diffus lorsqu'on le compare à l'atmosphère d'émotivité religieuse centrale et fanatique, remise en jeu surtout à cette époque au Québec. Ce type d'émotivité rigide et concentré ne semble pas disposé à céder un traître iota à quelque anthropologie culturelle que ce soit. Car celle-ci sera tôt subordonnée déracinée ou perçue sans histoire pieuse, comme ayant donc un visage trop pâle ou trop diffus en plus d'être classée de second ordre par définition, partout et jusqu'au jugement dernier. Autrement dit, en deux mots pleins d'ironie laconique, "un bon Indien est un Indien mort" (p. 10; p. 158, no 163). La meilleure excuse à l'attitude inflexible des robes noires sulpiciennes envers les peaux rouges indiennes d'Oka durant les fameux "troubles" tient peut être dans cette petite phrase légèrement disculpante: "Le XIX siècle et le premier tiers du XXe siècle avaient connu la primauté mondiale de l'homme blanc de l'Européen surtout" (6). Depuis ce temps le pendule a oscillé de la primauté du blanc européen à celle du blanc américain, ou de

L'Angleterre aux Etats-Unis d'Amérique. On comprend en outre que l'image des Indiens alcooliques et prisonniers est, à la limite et par analogie, comparée avec l'état d'extase mystique des sulpiciens suivis des cisterciens d'Oka. Eux aussi sont sagement reclus dans leur paisible monastère en vue d'expier quelque faute intime et collective qui afflige une trop humaine nature déchue, en perpétuelle instance de rachat par la mort de l'individu et sa conversion (7) à des obédiences subtilement asservies, en partie par mimétisme, aux conjonctures qui dominent tour-à-tour l'histoire.

Quelles leçons tirer de cette mésaventure. Retenons-en deux. D'abord, au fait d'une large disparité culturelle entre amérindiens et européens, s'ajoute ici un profond écart entre l'univers sacré des sulpiciens et le monde autant profane que profané des Indiens. Cette double différence résume les "troubles d'Oka", mais la deuxième surtout en détermine les particularités et motive ce violent rapprochement caricatural mais symptomatique, des mystiques cloîtrés contre des alcooliques prisonniers. Dans un contexte démocratique et sécularisé les sulpiciens se sont comportés en théocrates amateurs envers des Indiens qu'ils ont déracinés au départ. Mais leur mission évangélique a perdu contact avec la tradition et l'organisation sociale des Indiens sans pouvoir leur offrir une compensation substantielle et adéquate. De plus l'abolition des droits seigneuriaux rendit tout à fait désuète leur solution de style Ancien Régime.

En second lieu on peut comparer, par le biais d'une voie rapide, la rébellion de Saint-Eustache en 1837 à l'incendie du Séminaire d'Oka en 1877 de la façon suivante. Pour combattre

les patriotes, un noble, M. Globensky, proposa la fidélité au modèle monarchique anglais. Il semble que pour combattre efficacement les Indiens d'Oka le clergé sulpicien ne disposait ultimement que d'un modèle monastique, complémentaire du précédent. Parmi les terres offertes aux blancs après l'incendie de juin 1877 on peut inclure en effet la concession non négligeable de 1000 arpents remis aux trappistes le 13 mai 1881 (8), soit 5 mois avant le départ officiel des Indiens vers Parry Sound. Il va sans dire que si on perçoit cette gracieuse concession comme conçue en vue d'établir un modèle moral et social non moins moyennageux, il n'y avait pas matière à retenir plus longtemps les Indiens dissidents.

#### BIBLIOGRAPHIE

- (1) Pariseau (Claude) - Les troubles de 1860-1880 à Oka: choc de deux cultures - Montréal, 1974, Page 30
- (2) Létourneau-Sicotte (Lorraine) - Kanesatake-Oka, Tentere, hier. Page 49 - Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes, Juin 1978, vol.1, numéro 2
- (3) Idem page 55
- (4) Baudelaire (Charles) - Les fleurs du mal - Sonnet LXXIV: La cloche fêlée

- (5) Dutourd (Jean) - Les mormons: pages 84 à 94. Historia, mars 1967, Numéro 244
- (6) Lemaire (M) et Lefèvre (J) - La période contemporaine. Page 306 - Collection Histoire et Humanités; Chez Casterman, 2e édition, 1966
- (7) Gauthier (Jean-Marie) - "La rébellion de 1837 à Saint-Eustache", Pages 19 et 21 - Cahier d'histoire de Deux-Montagnes, Janvier 1978, Vol.1, Numéro 1.
- (8) Létourneau-Sicotte, Lorraine - La trappe d'Oka. P. 10 Cahier d'histoire de Deux-Montagnes, Janvier 1978, Vol. 1, Numéro 1.

# SURVOL HISTORIQUE DU VILLAGE DE SAINT-COLOMBAN

Claude Bourguignon

L'établissement de colons à St-Colomban remonte à l'année 1835, au moment où des groupes d'immigrants irlandais, sous la conduite de l'abbé Phelan s'établissaient au lieu dit de Bonneybrook. A cette époque les immigrants irlandais arrivaient par dizaines de milliers sur la côte est du Canada et des Etats-Unis chassés par une disette très importante connue dans l'histoire sous le nom de "La Grande Famine".

La Grande Famine d'Irlande ne fut pas un phénomène isolé ou anormal. Le fléau de la disette faisant partie intégrante du paysage social irlandais, sévissant sans interruption de 1725 à 1729, puis de nouveau en 1740-41 et encore en 1836-37-39... Cette résurgence permanente de la famine tenait en partie à l'exceptionnel accroissement démographique du pays. Avec 8,175,000 habitants recensés en 1841, l'Irlande était le pays le plus peuplé d'Europe. Cette population dépendait exclusivement de la terre et son sort était lié à la fluctuation des prix agricoles. La chute de ces derniers conjugués aux effets de la réforme électorale incitait les landlords à expulser leurs tenanciers pour "consolider" leurs domaines et les reconvertir en prairies pour l'élevage, désormais plus rentable. Ce qu'il restait de terres arables était divisé à l'excès en minuscules parcelles impropres à assurer la subsistance du paysan qui devait la plupart du temps, s'exiler entre les récoltes pour chercher du travail en Angleterre. En 1824, un comité d'enquête de la Chambre des Communes du Royaume-Uni attirait l'attention du gouvernement sur "la détresse épouvantable de la popula-

tion... sur les maladies contagieuses qu'elle répandait autour d'elle, sur le chiffre considérable de ceux qui étaient littéralement mort de faim". L'enquête sur l'assistance publique de 1835 évaluait, après l'examen le plus attentif à 2,385,000 le nombre des personnes qui en Irlande, avaient à souffrir d'un chômage annuel de trente semaines et des privations qui en étaient la suite forcée. Il n'est donc pas étonnant qu'avec de telles conditions de vie, une bonne partie du peuple irlandais émigra. Certains partirent en Angleterre, d'autres aux Etats-Unis, plusieurs également dans une nouvelle colonie britannique: le Canada.

Durant la traversée, les immigrants contractaient souvent des maladies contagieuses comme la dysenterie et le choléra, en raison de l'insalubrité et du manque d'hygiène régnant sur les bateaux. Un centre de quarantaine existait dès cette époque à la Grosse Ile dans le Bas-du-Fleuve où des milliers d'Irlandais moururent des suites du choléra. Certains s'installaient dans la région de Québec d'autres poursuivaient vers Montréal et même au-delà. A Montréal, ils se regroupèrent près de l'actuel pont Victoria dans un endroit qui prit le nom de Griffintown. C'est de là que l'abbé Phelan de la communauté des Sulpiciens dirigea plusieurs d'entre eux à St-Colomban. Celui-ci avait eu le choix entre le Mont-Royal et la région connue sous le nom de Bonneybrook. C'est l'abbé Phelan qui suggéra comme patron de la nouvelle colonie le nom de St-Colomban, celui-ci est un célèbre saint d'origine irlandaise très populaire en Irlande.

Le livre des marguilliers s'ouvre à partir de 1835, les registres eux commencent en 1837. La population s'accrut jusque dans les années 1860 pour atteindre un sommet de 300 familles environ. Ensuite débuta une longue émigration en raison

principalement de la pauvreté des terres, St-Colomban étant situé sur le bouclier canadien, reconnu pour ses terres de roches. Ils partirent pour Montréal, Kingston, l'ouest canadien et américain. Sur une carte de 1888 où lots et nom des propriétaires figurent on peut constater que l'ethnie irlandaise représente encore au moins 90% de la population. Les quelques québécois francophones s'installant surtout au sud-est, en provenance du village de St-Canut. Avant la construction de la chapelle, les irlandais pratiquaient leur culte au village de Sainte-Scholastique distant de plus de six milles. Par température inclémentte, la cérémonie se déroulait sous une croix de chemin à la croisée de la côte St-Paul et de la montée de l'Eglise située au coeur même du village. Plus tard on érigea une chapelle, démolie peu après pour faire place en 1860 à une église de bois, celle-là même que l'on peut voir encore de nos jours. On réalisa l'érection civile de la municipalité le 18 mai 1861. Parmi ces fils de la verte Erin venu s'établir sur ces terres neuves citons les Elliot, Melloy, McCarthy, Kenny, Phelan, O'Connor, etc. A leur arrivée ces colons de l'ouest de l'Irlande, plus particulièrement des comtés de Kilkenny, Clare et la région avoisinante parlaient le gaélique, la langue ancestrale du peuple irlandais avant leur anglicisation quasi-complète dû à la conquête de l'Irlande par l'armée anglaise.

Au début du 20ième siècle, les irlandais furent rejoints par des immigrants d'Europe centrale plus particulièrement de Pologne et d'Ukraine, ceux-ci fuyant les guerres et révolutions de cette période troublée. Jusque-là la municipalité gardait une atmosphère irlandophone, les séances du conseil se tenaient en anglais, la messe était dite en anglais et en français, mais avec l'arrivée régulière de francophones et le départ graduel des irlandais, la situation se mit à changer lentement d'abord, puis de plus en plus rapidement. Le curé Jodoïn

provoqua dans les années 50 la francisation du conseil municipal. Aujourd'hui avec moins d'une trentaine d'irlandais plus ou moins assimilé la francisation complète est en voie d'achèvement.

Les irlandais, même s'ils ne sont plus que quelques uns, ont su marquer de leur empreinte le sol de St-Colomban de façon indélébile. Ici le système de colonisation par le rang propre aux vieilles régions de colonisation française, n'existe pas d'ailleurs l'éparpillement des terres cultivées sur des distances considérables provoque l'étonnement. Le départ d'un grand nombre de fermiers dans le dernier quart du 19ième siècle explique probablement cette dispersion apparente des terres cultivées, les terres tombant en friche rapidement. Comme une forêt prend 60 ans pour parvenir à maturité prenons le cas fictif d'une terre qui aurait été défrichée par une famille de colon en 1840, au bout de quelque temps, ces fermiers s'aperçoivent qu'ils ne pourront jamais bien vivre des produits de leur ferme, ils quittent donc le village pour aller s'établir dans les fertiles prairies de l'ouest canadien. En 1910, il ne reste plus aucune trace de ce coin de terre jadis humanisé, d'où l'extrême difficulté de faire un portrait de la progression de la colonisation de cette paroisse. Pour illustrer concrètement ce phénomène du retour en friche d'une terre autrefois cultivée, prenons en exemple le centre du village. Sur une carte de 1907, les champs en culture ou en pâturage s'étendaient de l'église jusqu'à la terre des Kenna soit l'actuel lac Capri et ceci sans être interrompu par des zones forestières. D'ici 10 ans, la nouvelle forêt aura complètement recouvert le reste de prairie subsistant au centre du village, et qui d'après une photo datant de 1958, paru dans le livre "l'Album des Deux-Montagnes" servait de pâturage pour les chevaux et les vaches. Depuis cette époque le schéma de la régression agricole se déroule de la façon suivante: le vieillissement de la

population agricole ne donne plus de relève. Le jour où il devient trop vieux le cultivateur abandonne la terre, la vend à des spéculateurs, pour partir en ville ou s'acheter un terrain plus facile d'entretien.

Le spéculateur va laisser la terre retourner en friche et la vieille maison ancestrale va devenir la proie des vandales et de l'usure du temps. La destruction complète de la magnifique ferme Kenna, comprenant maison en pièce sur pièce à queue d'aronde, dépendances du même type, clôture de perches, puits de pierre, illustre à merveille la dégradation du milieu agricole. Le patrimoine et les traditions gaéliques étroitement reliés au milieu rural en subissent les contre-coups. Encore au début du siècle, les gigue irlandaises se dansaient dans les veillées. En 1978 à notre connaissance, il n'existe plus qu'un violonneux de tradition géalique et les conteurs, les chanteurs meurent les uns après les autres emportant avec eux les us et coutumes de tout un peuple. Contrairement aux familles francophones, les irlandais n'avaient semble-t-il pas beaucoup d'enfants, d'autre part le célibat était assez répandu, ceci est une autre explication de la disparition de l'élément ethnique irlandais. Comme nous le soulignons plus haut, au début du 20ème de nouveaux groupes d'immigrants en provenance d'Europe centrale s'établirent à leur tour dans la région. L'arrivée de ces nouvelles ethnies marqua la fin de l'homogénéité culturelle et social du milieu, d'où perte d'identité originale. Les causes de l'aculturation se résume donc en trois points, soit une émigration due à la pauvreté des terres, la faiblesse du taux de natalité mêlé au fort taux de célibat et finalement l'arrivée de nouveaux groupes ethniques. Ces trois facteurs réunis provoquèrent la disparition de la culture originale irlandaise.

Ce court article traitant de St-Colomban se veut tout au plus une brève introduction dans l'histoire, les arts et traditions populaires de cette communauté qui a laissé des traces de son originalité dans un comté très massivement d'origine française. D'autres articles pourront être publiés dans les Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes, d'une façon beaucoup plus approfondie sur les divers aspects de la culture matérielle et de la tradition orale des habitants de ce coin du comté.

#### REFERENCES

##### Sources imprimées

- Joannon, Pierre. Histoire de l'Irlande. Edition Plon. Paris 1973.  
 Smith, Cecil Woodham. La Grande Famine d'Irlande. Edition Plon. Paris 1965.  
 Journal "La Victoire". L'album des Deux-Montagnes. St-Eustache 1958.

Ainsi que divers informateurs, dont l'ancien curé M. Jansen

## LES SOUVENIRS DE GROS-PETIT

Firmin Létourneau

Le Père Louis-Marie - je devrais dire: le savant Père Louis-Marie, mais cela blesserait son humilité - le Père Louis-Marie a trouvé le moyen de toujours avoir de la copie pour sa Revue de L'I.A.O. Quel est ce moyen demanderont anxieusement les journalistes? Il est simple même, mais encore fallait-il y penser. Le Père annonce, sur la couverture du numéro de la Revue qui sort des presses, le sommaire des articles qui doivent paraître dans la livraison suivante. Il lance cette nouvelle, ça va sans dire, sans consulter les intéressés. Il leur en parlerait qu'il risquerait, peut-être pas d'essayer un refus - on ne refuse rien à un homme comme le Père Louis-Marie - mais de se faire dire, parfois, même souvent: "Je veux bien écrire l'article que vous demandez, mais pas pour le prochain numéro." Cela obligerait le directeur de la Revue de modifier son sommaire, de frapper à l'autres portes, de téléphoner aux habitants du village dont la plume est facile et toujours savante. Or, le Père Louis-Marie, qui fait de la botanique scientifique, qui écrit des livres, qui dirige les études par correspondance de 15,000 élèves, qui fait ses devoirs religieux, etc., n'aurait pas le temps de se livrer à ce genre de recherches: la recherche d'articles pour une revue agricole. On l'astreindrait à cela qu'il démissionnerait comme directeur de la Revue. Cette démis-

sion amènerait inévitablement la mort de celle-ci, ce qui équivaldrait à l'éclipse totale et permanente d'une planète dans le ciel. Le Père Louis-Marie, qui a pesé tout cela, s'est dit: annonçons le sommaire sans en parler et nous forcerons ainsi tout le monde à marcher.

Le moyen est simple, mais encore, comme je le dis plus haut, fallait-il y penser.

Vous pourriez toujours refuser, même après la publication du sommaire, me direz-vous.

Oui, mais ce serait dangereux. Le journaliste n'est jamais mal pris. Tel écrivain ou tel savant annoncé refuserait-il de se rendre que le journaliste expliquerait, à sa façon toujours sans en parler, cet accroc dans le sommaire. Il dirait, par exemple: Un tel, qui devait écrire un article sur tel sujet, est malade, a eu un accident. Cette explication pourrait avoir pour l'individu en question des conséquences fâcheuses. Elle pourrait lui amener des lettres de sympathies, des visites malencontreuses. Le journaliste pourrait même aller plus loin et dire: M... qui devait écrire un article sur... n'a pu se rendre à notre désir. Il est mort...

Avec un pareil moyen, il n'y a donc qu'une chose à faire marcher.

Le Père Louis-Marie a annoncé que je publierais un article sur un sujet qu'il a lui-même choisi - on ne fait pas de sommaire sans annoncer les sujets - sur un sujet, dis-je, qu'il a lui-même choisi: Souvenirs du vieux temps.

Parce que je suis un ancien, le directeur de la Revue pense que j'ai tout vu. Voir si un homme comme moi peut avoir tout vu! Non, je n'ai pas tout vu. Il s'en manque beaucoup. Je tairai donc mes rares souvenirs et essaierai plutôt de raconter ce que mon voisin:

Gros-Petit, qui loge en face de moi et que je puis observer tranquillement sans qu'il ne s'en aperçoive, a vu. Gros-Petit, ça c'est un homme qui a vu! Je n'exagère rien en disant qu'il a vu presque autant qu'Armand.

Observons donc Gros-Petit et jetons sur le papier tout ce que son imagination et sa mémoire doivent lui apporter quand il lève la tête de ses bouquins pour réfléchir la science.

Gros-Petit est dans son bureau. Il est penché sur un gros livre. Il prépare son cours sur les crises économiques.

"La crise économique est une perturbation brusque de l'équilibre de la production, de la circulation, de la consommation des richesses, c'est une sorte de pulsation de la vie économique, un phénomène anormal comparable à un malaise atteignant l'homme en bonne santé. La prospérité amène l'extension du crédit, l'accroissement des revenus, des salaires, de l'épargne, de la production, du commerce, la hausse des prix, la plus value des valeurs mobilières et immobilières. Il y a ensuite un arrêt brusque des affaires, suivi d'une dépression générale, elle-même suivie d'une période plus longue, sorte de convalescence qui ramène lentement la vie économique à son cours habituel. Les crises sont un phénomène oscillatoire général d'adaptation, - les équilibres économiques, comme tous les équilibres d'ailleurs se traduisant dans la réalité mouvante, non par une immobilité incompatible avec la vie, mais par des oscillations autour de la position d'équilibre théorique..."

Gros-Petit lève la tête. Il rumine, il triture ces pierres. Il en fait le ciment de sa leçon lequel deviendra dans la tête de ses élèves du béton armé. Mais voilà que ses yeux frappent les portraits pendus aux murs de son bureau. Aussitôt la raison se couche et l'imagination se lève. Gros-Petit ne voit plus que Papineau, Lafontaine, Laurier, Chapleau, Cartier, Gouin, Sauvé. Il s'arrête

plus longuement sur le portrait de Sauvé et semble murmurer: je voterai toujours pour lui. Il regarde aussi ses nombreux diplômes et l'entends qui philosophie: à quoi bon avoir tant de diplômes s'il faut toujours être obligé de préparer ses cours? Les diplômes ne viendraient-ils pas trop vite dans la vie d'un homme? Qui découvrira la loi de l'adaptation des diplômes aux conditions de temps et de milieu? Il s'arrête aussi sur une peinture: La lune de miel et se rappelle cette pensée décevante d'Alfred de Musset qu'une lune de miel n'a pas trente quartiers. Il s'attendrit. Voilà qu'il sourit à toutes les femmes qu'il a connues. Il sursaute! La volonté vient de faire irruption dans sa tête. Elle réveille la raison et chasse l'imagination du logis.

Gros-Petit baisse la tête et continue à préparer son cours:

"Les signes révélateurs qui annoncent et précèdent les crises sont: la hausse des prix, laquelle manifeste l'activité de la consommation, l'abondance du numéraire et les facilités du crédit; la hausse du cours des valeurs mobilières, surtout des actions, laquelle signifie activités des entreprises, augmentation des profits et des dividendes; la hausse des salaires, laquelle implique l'activité du marché du travail, l'accroissement de la demande de main-d'oeuvre. La crise consiste en ceci qu'à un moment donné, par quelque cause mystérieuse, tous ces mouvements changent de sens, les lignes ascendantes deviennent brusquement descendantes. Ce sont alors les symptômes inverses: baisse des prix, révélatrice de la dépression de la consommation, de la raréfaction de la monnaie, de la disparition du crédit; baisse du cours des valeurs, révélatrice de l'effondrement des profits et des dividendes, de la faillite pour les entreprises les plus aventurées, baisse qui est accompagnée par l'élévation du taux de l'escompte; baisse des salaires, révélatrice de l'arrêt de la production, de la cessation

de la demande de main-d'oeuvre, de l'imminence du chômage. C'est le passage de l'état d'activité à l'état de dépression qui marque le moment de la crise".

Gros-Petit lève la tête, raisonne, réfléchit, scrute le monde. Le phonographe du Dr..., son voisin d'à côté, éclate et chante:  
O doux printemps d'autrefois, vertes saisons  
vous avez fui pour toujours...  
Je ne vois plus le ciel bleu, je n'entends  
plus le chant joyeux des oiseaux...  
En emportant mon bonheur, ma bien aimée  
tu t'en es allée..  
Et c'est en vain que revient le printemps...

Gros-Petit rêve. Il rêve aux printemps qui ont fui pour toujours, aux printemps qui reviendront. Sa figure s'illumine. La vie n'est pas derrière, murmure-t-il, mais en avant. Il sursaute de nouveau et se penche sur ses bouquins:

"Le marché de Montréal a subi une crise. Une baisse brusque s'est manifestée sur la plupart des valeurs. Les ventes se sont faites en bourrasque avec des chûtes de plusieurs points à chaque vente. On ne saurait s'étonner de cette crise. Le marché, tel qu'il se comporte depuis de longs mois, est en état de réceptivité du mal qu'engendrent des spéculations folles. Elles n'ont nullement le caractère des spéculations véritablement économiques. A un accroissement d'intensité de diverses industries a correspondu un accroissement plus intense de la spéculation sur leurs actions. On a cru à une montée indéfinie des bénéfices que réaliseraient ces entreprises. Vraie pour certaines d'entr'elles, cette appréciation ne se vérifie pas pour toutes les autres. Cette crise est la conséquence directe du mouvement désordonné de hausse dont les valeurs avaient été l'objet depuis un an. Les causes de la débâcle

résident dans les éléments mêmes qui avaient auparavant favorisé les excès de la spéculation."

Gros-Petit lève encore la tête. Il retourne dans son esprit cette question des crises économiques. Il charge sa pipe, la porte à ses lèvres, l'allume, se tourne vers la fenêtre et regarde dehors. Il neige. La chanson du Frère Victorin lui revient à la mémoire. Il la chante:

La neige tombe, muette et blanche,  
la neige tombe sur nos grands bois!...

La neige vole, et court, et tourbillonne dans le silence au-dessus des millions de bras ligneux, tendus immobiles vers le ciel gris. Elle glisse sur l'écorce argentée des érables, caresse la peau vivante des hêtres, tendres. Elle découle des cordons blancs s'accroche aux flancs loqueteux des noyers tendres. Elle déroule des cordons blancs tout le long des rameaux, corrige les angles des aisselles, enfarine les aigrettes des pins et la grappe écarlate du "bourreau des arbres", s'insinue dans la spirale des feuilles sèches cramponnées dans la mort à la branche nourricière. La neige comble dans les aulnaies les petits chemins des lièvres, envahit le ravage de l'orignal, scelle dans son terrier la marmotte endormie. La neige précède dans le sentier le chasseur solitaire: elle adoucit le vermillon de sa tuque, gagne pour lui des épaulettes, raidit les poils de ses moustaches, lui colle les cils au coin des yeux: elle tend des pièges sous ses pas, s'embusque au bout de rameaux verts pour le souffleter, et, quand il est passé, se hâte d'effacer les traces ovales des raquettes. Mais surtout, elle remplit les nids: nids de crin, nids de mousse, et elle ensevelit sans retour l'amour et les chansons de la saison passée, la neige qui tombe, muette et blanche, sur nos grands bois!

Gros-Petit, qui a cessé, depuis des années, de faire des vers, s'arrête. Sa pensée se porte vers Alphonse, qui pourrait lui, avec élan, continuer ce poème.

M. Marsan, pense Gros-Petit, a été le Saint-Jean-Baptiste de l'agriculture dans la province de Québec. Il a prêché dans le désert et baptisé les Philippe, les Raphaël, les Louis, les Jean-Charles, les Armand, les Alphonse et des centaines d'autres dans les eaux... de la Baie. Gros-Petit retourne aux érables. Il les trouve gros, prêts pour l'entaille. Il fait un calcul: chaque citoyen aurait, en 1907, planté dix érables que Cyrille pourrait mettre 20,000,000 de livres de sucre de plus sur le marché l'année prochaine. Il est maintenant rendu dans la sucrerie. Il reconnaît la carte de ce domaine tracé jadis par M. Marsan: le Versant nord, le Versant sud, le Basfond, le Plateau. Il s'arrête devant la première cabane. Cette cabane, dit-il, c'est moi qui l'ai construite avec le Frère Liguori, il y a vingt ans. Le Frère Liguori allait chercher les planches sur le tas d'en bas et moi je les clouais. Elle n'était pas belle, la première cabane, mais les élèves l'aimaient bien. On y faisait du bon sucre et de la bonne tîre. Dans ce temps-là, on se servait d'une panne pour faire évaporer l'eau d'érable et d'un chaudron pour faire le sucre. Il y avait aussi une couenne au bout d'une petite branche. On s'en servait pour empêcher le sirop de trop gonfler. Le sucre était meilleur qu'aujourd'hui. La civilisation, en abolissant la couenne, a affadi toutes les choses. Cette visite dans la sucrerie lui rappelle plusieurs autres souvenirs. On était en train, un jour, de faire bouillir. Le personnel se composait du Frère Liguori, d'un grand et deux petits élèves. Le frère Liguori donne un ordre à ses trois employés: allez voir si les chaudières sont pleines et, si elles sont pleines, faites la tournée. Les deux petits courent aux chaudières. Le grand, plus lent, les rejoint et donne ce conseil à ses deux compagnons: quand bien même elles seraient pleines, dites-lui qu'elles ne sont rien qu'à moitié. Le frère Liguori, qui avait l'oreille fine,

entendit cela. Les trois gars rentrent dans la cabane. Le frère Liguori, assis sur la planche, sort cette parabole: un patron avait trois employés: un grand et deux petits. Il leur dit: allez voir si les chaudières sont pleines et si elles sont pleines, faites la tournée avant le coucher du soleil. Les deux petits courent aux chaudières, le grand les rejoint et leur dit: Quand bien même elles seraient pleines, dites-lui qu'elles ne sont qu'à moitié. Le patron, qui avait entendu ces paroles, garda les petits auprès de lui, leur donna de la tîre et envoya le grand faire la tournée tout seul. Le grand comprit et sortit tout rouge faire la tournée. Les petits étaient contents et se promettaient de ne jamais mentir de leur vie.

Gros-Petit reconstitue dans son imagination l'ancienne cave au vin. Il se rappelle le temps où il était presque second violon à la cave et même presque premier violon quand le frère Sébastien s'absentait. Comme il remplissait alors son rôle avec conscience! Pensez-vous! Vingt mille gallons de vin sous sa garde! Quelle responsabilité! Tout ce vin pouvait surfir. Rien qu'à y penser, il en frémissait. Aussi, se tenait-il constamment près des tonneaux, chassant les mauvaises bactéries, dirigeant les bonnes, surveillant la fermentation, etc. Il prélevait aussi des échantillons, y goûtait. Il était parfois forcé de boire ainsi deux à trois pintes de vin par jour. Il trouvait cela dur, mais il le fallait bien: le salut de la cave en dépendait. Aussi, peut-il aujourd'hui se rendre le témoignage que, tout le temps qu'il a été là, pas une bouteille de vin n'a surfi!

Le film continue à se dérouler. Une petite maison, à toit pointu, apparaît. C'est aujourd'hui la villa des pisous; c'était autrefois la maison de Monsieur Raynauld. M. Raynauld! Il était, vingt ans passés, professeur d'arboriculture fruitière à l'Ecole d'Agricul-

ture. Il donnait de beaux cours et sa bonté n'avait pas de bornes. C'était un expert dans l'art d'élever des pommiers en pépinière. Il en vendait des milliers chaque printemps. Tous les bons vergers de la province tirent leur origine des arbres de M. Raynauld. Ce rôle est aujourd'hui rempli par la ferme de Deschambault. M. Raynauld s'absentait parfois. Il allait faire des conférences avec les Chapais et les Grignon. Comme il n'avait pas d'enfants et que Mme Raynauld avait peur de rester toute seule, il s'assurait avant de partir qu'un élève irait passer la nuit chez lui. Un bon jour, le frère Liguori aborde Gros-Petit dans le corridor et lui dit: vous irez coucher chez M. Raynauld ce soir. Gros-Petit prend cela pour une punition et fait la moue. Le frère Liguori s'explique: c'est M. Raynauld, parti en voyage, qui a demandé cela. Gros-Petit sourit. Le soir, il tenait compagnie à Mme Raynauld, prenant son rôle de protecteur de la femme au sérieux, ce qu'il fait encore.

Le jardin du frère Louis! Comme elles étaient bonnes les fraises, comme ils étaient sucrés les melons, comme elles étaient juteuses les poires! A la brunante, certains élèves envahissaient le jardin et se faisaient, comme les écureuils, des provisions. Le frère Roch les prenaient, des fois.

Le frère Roch! C'était un soir. Le frère Liguori, M. Bruno Wilson et Gros-Petit travaillaient dans le grand bureau d'en avant. Ils étaient en train de mettre sur pied l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec, association qui a tant fait pour le relèvement de l'agriculture dans la province! Le frère Roch, le troussé de clefs à la main, entre comme un coup de vent. Il paraissait heureux. Il avait terminé sa ronde du soir: la visite des chambres et du dortoir et il venait prendre une prise chez le frère Liguori. Celui-ci s'informe. Est-ce que tout va bien chez les élèves? Le frère Roch, s'accompagnant d'un geste éloquent, lance

le mot du général Sébastiani: L'ordre règne à Varsovie! Le frère Liguori éclata de rire. L'ordre règne à Varsovie à couru longtemps les corridors de l'Ecole!

Albert!... Il est heureux, aujourd'hui, loin du monde. Il se couche, c'est vrai, plus de bonne heure qu'autrefois, mais, par contre, il se lève plus matin. Il y a équilibre...

Gros-Petit pense à son départ de 1921. Il nourrissait une grande idée. Il voulait abolir les partis politiques et instituer, à Québec, un gouvernement corporatif. Il alla prêcher sa doctrine à travers la province. Il revint bredouille. Il s'en consola. Mussolini n'a-t-il pris son idée et ne l'a-t-il pas appliquée dans son propre pays? Les Italiens, murmure-t-il à voix basse, sont plus fins que les Québécois. Ils grandissent aussi.

Gros-Petit se penche sur l'Institut d'aujourd'hui. Il le compare à celui d'autrefois et il note d'immenses progrès. Il tourne ses regards vers l'avenir. Il voit un grand Institut de 300 pieds de longueur, 4 étages, un chemin de fer à la porte, un grand Institut rempli d'élèves enthousiastes, travailleurs, instruits, comme ceux d'aujourd'hui, un grand Institut toujours dirigé par le Père Léopold, main de fer dans un gant de velour, savant, populaire, respecté, aimé. Ses regards se portent plus loin. Il voit le ministre de l'agriculture, les chefs de Québec, les agronomes, les cultivateurs, travaillant, tous ensemble, à faire, de la province de Québec, le Danemark du Canada. Il voit...

La cloche du cours qui sonne...

Gros-Petit ramasse ses notes et ses livres et gagne la salle. Il va donner son cours sur les crises économiques...

J'avais trop observé Gros-Petit pour ne pas être tenté de savoir ce que diraient les élèves à la sortie de la salle. Je me promenais dans le corridor quand ceux-ci, en route pour le réfectoire, passèrent près de moi. Je t'assure, dit l'un d'eux, à un compagnon d'une autre classe, que nous avons eu un beau cours à 11 heures. Le professeur nous a parlé des crises économiques. Je n'avais jamais compris cela et c'est maintenant clair dans mon esprit. Tu sais, la bourse, je ne mettraï jamais mon argent là-dedans! Il y en a trop qui se font laver...

Je ramassai moi-même mes notes et j'allai les porter au Père Louis-Marie. Le Directeur de la Revue, en les parcourant, fit un peu la grimace, mais, plutôt que d'être obligé de modifier son sommaire, il les envoya à son typo...

# Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes

## INDEX DU VOLUME I ET DES NUMEROS HORS SERIE - 1978

### INDEX DES AUTEURS

	Nos	Pages
BELLEMARRE, Hélène		
Un mot sur Madame Claire Yale.....	3	1-2
BOILEAU, Gilles		
Un homme de coeur et d'action: Jean-Joseph Girouard, notaire à Saint-Benoit .....	2	1-19
La Grand-Rue au coeur du village .....	Hors série (été)	1-26
Félix de Béréy: premier curé de Saint-Eustache .....	Hors série (été)	48-60
Le curé Villeneuve et le vicaire Joly....	Hors série (aut.)	63-69
Les 130 ans de Saint-Placide.....	3	8-21
BOIVIN, Henri-Bernard		
Contribution à la bibliographie du comté des Deux-Montagnes .....	1	24-41
BOURGUIGNON, Claude		
Survol historique du village de Saint-Colomban..	3	79-84
BULTEAU, Bernard		
Au fil de l'histoire .....	1	15-16
DOUCET, Camille-A.		
L'abbaye de Notre-Dame du Lac .....	3	52-59
GAUTHIER, Jean-Marie		
La rébellion de 1837 à Saint-Eustache, de Maxilien Globenski .....	1	18-23
Les troubles de 1860-1880 à Oka: choc de deux cultures, de Claude Pariseau .....	3	68-78

	Nos	Pages
GRIGNON, Claude-Henri		
Règlement de comptes .....	Hors série (été)	38-47
La vie et l'oeuvre du curé Paquin .....	Hors série (été)	61-82
Quand le rang du Chicot-Sud nous est raconté .....	3	22-35
LADOUCEUR, Jean-Paul		
Les marionnettes et le théâtre .....	1	17
Un relevé de la richesse du patrimoine de notre région .....	2	30-35
L'ALLIER, Lyse		
La petite histoire de la côte Saint-Louis, avant qu'on l'oublie .....	3	60-67
LAURIN, Clément		
Les fêtes de Saint-Eustache à la Rivière du Chêne .....	1	1-6
David Marsil, médecin et patriote de Saint-Eustache .....	Hors série (été)	27-37
Aux origines de Saint-Eustache et de la région des Mille-Isles .....	3	36-51
LETOURNEAU, Firmin		
Les souvenirs de Gros-Petit .....	3	85-95
LETOURNEAU-SICOTTE, Lorraine		
La trappe d'Oka .....	1	7-14
L'abbaye Notre-Dame du Lac .....	2	20-29
Kanasatake-Oka, tentere-hier .....	2	47-58
YALE, Claire		
Historique de la société d'histoire de Deux-Montagnes .....	3	3-7

### INDEX DES AUTEURS

Abbaye (L') de Notre-Dame du Lac (article) par Camille-A. DOUCET .....	3	52-59
Abbaye (L') Notre-Dame du Lac (article) par Lorraine LETOURNEAU-SICOTTE .....	2	20-29
Achat (L') d'un carillon, sa bénédiction ... et la grosse cloche (document d'archive) Hors série (aut.)		78-84

	Nos	Pages
Acte de donation du terrain à la fabrique par le seigneur Dumont (document d'archive).....	Hors série (aut.)	4-9
Administration de la terre des soeurs (document d'archive) .....	Hors série (aut.)	70-73
Assemblée spéciale: mise en demeure et sommation à C.A.M. Globensky (document d'archive).	Hors série (aut.)	46
Assemblée spéciale des marguilliers afin de prendre les procédés nécessaires pour recouvrer la possession des bancs occupés par C.A.M. Globensky (document d'archive) .....	Hors série (aut.)	45
Association de l'oeuvre des bons livres (document d'archive) .....	Hors série (aut.)	31-35
Bancs (Les) de Globenski (document d'archive)	Hors série (aut.)	43-44
Bedeau et laveuse (document d'archive).....	Hors série (aut.)	54-57
Cent (Les) trente ans de Saint-Placide (article) par Gilles BOILEAU .....	3	8-21
Concession par Eustache Nicolas Lambert Dumont, écuyer à la Fabrique de Saint-Eustache (25 juin 1825) (document d'archive).....	Hors série (aut.)	14-17
Contribution à la bibliographie du comté des Deux-Montagnes (bibliographie) par Henri-Bernard BOIVIN .....	1	24-41
Curé (Le) Villeneuve et le vicaire Joly (article) par Gilles BOILEAU .....	Hors série (aut.)	63-69
Curés et desservants de la paroisse de Saint-Eustache martyr (document d'archive).....	Hors série (aut.)	85
David Marsil, médecin et patriote de Saint-Eustache (article) par Clément LAURIN .....	Hors série (été)	27-37
Demande de reconstruction de l'église (document d'archive) .....	Hors série (aut.)	26
Félix de Beray premier curé de Saint-Eustache (article) par Gilles BOILEAU .....	Hors série (été)	48-60

	Nos	Pages
Fêtes (Les) de Saint-Eustache à la Rivière du Chêne (article) par Clément LAURIN .....	1	1-6
Fil (Au) de l'histoire (note) par Bernard BULTEAU .....	1	15-16
Fondateurs (Les) de Saint-Joseph-du-Lac (article) par Gilles BOILEAU .....	2	36
Grande (La) place de l'église de Edouard Lefebvre de Bellefeuille (extrait de l'annuaire de Ville-Marie).....	Hors série (aut.)	36-40
Grand-Rue (La) au coeur du village (article) par Gilles BOILEAU .....	Hors série (été)	1-26
Historique de la société d'histoire de Deux-Montagnes (article) par Claire YALE .....	3	3-7
Homme (Un) de coeur et d'action: Jean-Joseph Girouard, notaire à Saint-Benoît (article) par Gilles BOILEAU .....	2	1-19
Incendie de l'église (document d'archive).....	Hors série (aut.)	18-19
Inventaire de la fabrique et de la cure de Saint-Eustache de 1837 à 1839 (document d'archive)..	Hors série (aut.)	20-25
Kanasatake-Oka, tentere-hier (article) par Lorraine LETOURNEAU-SICOTTE .....	2	47-58
Marguilliers de la paroisse de Saint-Eustache Martyr (document d'archive) .....	Hors série (aut.)	86-88
Marionnettes (Les) et le théâtre (note) par Jean-Paul LADOUCEUR .....	1	17
Mot (Un) sur Madame Claire Yale, notre présidente honoraire (article) par Hélène BELLEMARRE .....	3	1-2
Origines (Aux) de Saint-Eustache et de la région des Mille-Isles (article) par Clément LAURIN .....	3	36-51
Petite (La) histoire de la côte Saint-Louis ... avant qu'on l'oublie (article) par Lyse L'ALLIER .....	3	60-67

	Nos	Pages
Portraits (Les) des anciens curés de Edouard Lefebvre de Bellefeuille (extrait de l'annuaire de Ville-Marie).....	Hors série (aut.)	41-42
Prix des services et des ornements (document d'archive) .....	Hors série (aut.)	27-30
Quand le rang du Chicot-Sud nous est raconté... (article) par Claude-Henri GRIGNON .....	3	22-35
Rébellion (La) de 1837 à Saint-Eustache de Maximilien Globensky (compte rendu) par Jean-Marie GAUTHIER .....	1	18-23
Reddition des comptes de la Fabrique de Saint-Eustache pour l'année 1915 (document d'archive)	Hors série (aut.)	58-63
Règlement de comptes (article) par Claude-Henri GRIGNON .....	Hors série (été)	38-47
Relevé (Un) de la richesse du patrimoine de notre région (article) par Jean-Paul LADOUCEUR .....	2	30-35
Souvenirs (Les) de Gros-Petit (article) par Firmin LETOURNEAU .....	3	85-95
Statue (La) de Saint-Eustache (document d'archive) .....	Hors série (aut.)	47-53
Survol historique du village de Saint-Colomban (article) par Claude BOURGUIGNON .....	3	79-84
Syndics pour l'église (1779) et contrat pour l'église (1780) (document d'archive) .....	Hors série (aut.)	10-13
Trappe (La) d'Oka (article) par Lorraine LETOURNEAU-SICOTTE .....	1	7-14
Troubles (Les) de 1860-1880 à Oka: choc de deux cultures de Claude Pariseau (compte rendu) par Jean-Marie GAUTHIER .....	3	68-78
Vente de la terre conditions de paiement et méthode de vente (document d'archive) .....	Hors série (aut.)	74-78
Vie (La) et l'oeuvre du curé Paquin (article) par Claude-Henri GRIGNON .....	Hors série (été)	61-82